

Budget 2016 Combatif et solidaire

Aménagement

Culture

Vie
citoyenne

Sport

Éducation

Jeunesse

René Proby

Un an déjà...

► Page 3

Prévention et sécurité

Des acteurs mobilisés

► Page 12

Rencontres de quartier

Des échanges
constructifs et attentifs

► Page 13

Numérique

Le concours CréaTic
est lancé !

► Page 20



Budget, projets et événements



L'AGENDA

Hommage à René Proby

Jeudi 4 février

À 18 h 30 - Espace culturel René Proby ♦

Rencontre de quartier

Samedi 6 février

Voir page 13
À 9 h 30 - Angle des rues Essartie et C. Claudel ♦

Exposition PLU

L'exposition "Le projet de Plan local d'urbanisme, des principaux enjeux et objectifs du PADD à leur traduction dans le PLU" est à voir jusqu'à la fin du mois de février
Hall de la Maison communale ♦

Sur les sentiers

de Marcel Pagnol

Ateliers créatifs et multimédia, animations, lectures, expo photos, conférence...

Jusqu'au 27 février

Dans les quatre espaces de la médiathèque ♦

Icare : représentations

et interprétations

Conférence de Fabrice Nesta autour de l'exposition de Loïc Arnaud

Jeudi 18 février

À 19 h - Espace Vallès ♦

Conseil municipal

Mardi 1^{er} mars

À 18 h - Maison communale ♦

Rencontre de quartier

Secteur Portail Rouge

Samedi 5 mars

À 9 h 30 - Maison de quartier Fernand Texier ♦

SMH Mensuel : le budget de la ville a été voté lors du dernier Conseil municipal. Malgré le contexte d'austérité, le choix de la ville est de continuer à investir...

David Queiros – Le contexte politique, économique et environnemental qui s'impose à tous et à toutes les collectivités est difficile, et s'aggrave avec la diminution des dotations liée à la politique d'austérité menée par le gouvernement. Malgré ces difficultés que l'on a su anticiper, nous avons fait le choix depuis 2014 de maîtriser nos dépenses de fonctionnement. C'est ce que nous confirmons cette année avec la maîtrise des charges à caractère général et de personnel, ainsi que des subventions versées aux associations et aux autres organismes. En revanche, notre aide en direction de l'action sociale reste toujours aussi importante. Les difficultés rencontrées par une partie des Martinéroises et des Martineroises s'aggravant, nous estimons devoir soutenir le fonctionnement du CCAS. Dans un autre registre, l'offre d'activité et de service pour le périscolaire a été consolidée cette année et va encore s'améliorer et se diversifier.

Le programme d'investissement pour 2016 est légèrement moins important que les années précédentes, mais il reste malgré tout à un niveau élevé. Les dépenses, prévues à hauteur de 10,5 millions d'euros, comprennent les rénovations de l'école maternelle Joliot-Curie et du groupe scolaire Henri Barbusse ainsi que les travaux de la piscine municipale. Aussi, nous avons su prendre les bonnes décisions afin de procéder au désendettement de la ville. Saint-Martin-d'Hères est dans la moyenne basse de l'endettement par habitant.

SMH Mensuel : toujours en lien avec le budget 2016 de la commune, vous avez décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux.

David Queiros – Effectivement c'est le choix que nous avons fait. À Saint-Martin-d'Hères, nous parvenons encore à maintenir, voire renforcer, le service public sans augmenter les impôts, conformément à notre engagement de campagne qui allait dans le sens de la maîtrise de la fiscalité. Cet objectif est atteint pour 2016 !

SMH Mensuel : un certain nombre de projets urbains devraient débiter cette année tandis que d'autres seront inaugurés. Quels sont-ils ?

David Queiros – La rénovation du quartier Champberton, annoncée en 2015, va débiter. Elle concerne la réhabilitation intérieure et extérieure des logements. Près de 14 millions d'euros vont être mobilisés sur ce projet d'envergure. Par ailleurs, le projet porté par le Conseil départemental d'installer les archives départementales sur le territoire martinérois est validé. Elles devraient être implantées sur les terrains anciennement occupés par les VFD. D'importants travaux seront aussi opérés dans le cadre du Plan campus avec la réalisation de la Maison de la création et de l'innovation, d'une nouvelle salle culturelle à côté d'EVE ainsi que d'un établissement dédié à la formation pour les professionnels de la santé. L'année 2016 sera marquée par l'inauguration du pôle santé de Neyrpic, ainsi que l'agrandissement de l'Ehpad du Bon Pasteur pour accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

SMH Mensuel : des événements importants vont marquer la ville en 2016...

David Queiros – La culture sera particulièrement mise à l'honneur puisque nous fêterons les cinquante ans du conservatoire à rayonnement communal Erik Satie. La médiathèque célébrera elle aussi un demi-siècle de lecture publique. Deux anniversaires qui marquent l'implication historique des équipes municipales successives en matière de développement culturel et d'accès à la culture pour tous.

♦ Propos recueillis par ACB



Que notre histoire nous incite à la
connaissance et au respect.
Faisons en sorte que nos actions nous
amènent vers la fraternité et la Paix.
R Proby

■ RENÉ PROBY

Une vie dévouée aux autres

Il y a un an, le 4 février 2015, René Proby nous quittait. Un an après, Saint-Martin-d'Hères se souvient de son maire et lui rend de nouveau hommage.

René Proby s'en est allé un soir d'hiver, le 4 février 2015, après avoir livré son dernier combat contre la maladie qui le rongea depuis plusieurs années et qu'il avait tue au grand public. Par pudeur, sans doute, lui qui offrait toujours aux autres un sourire radieux qui se reflétait jusque dans le bleu limpide de ses yeux. Les autres, "les gens", comme il le disait souvent, sans une once de mépris ou de condescendance, lui qui n'était ni méprisant, ni condescendant et supportait mal que l'on puisse l'être. Les gens, donc, furent pour René Proby un moteur qui le guida sur les chemins qu'il emprunta tout au long de sa vie. Ses études et son métier, d'abord et aussi. Quand le jeune homme, fils d'une mère institutrice et d'un père cadre dans l'entreprise de tissu familiale, décide de devenir médecin, il sait qu'il vouera sa vie à œuvrer sans faille pour préserver, soulager, sauver celle de ses patients.

René Proby, c'est aussi l'engagement politique. Quand l'enfant bercé par les idéaux communistes d'un père militant est en âge d'entrer à l'université,

il ne lui faut pas longtemps pour s'investir. Militant actif à l'Union nationale des étudiants de France (Unef), puis président de l'Unef médecine, il se bat bec et ongles contre le numerus clausus qui est en passe d'être créé et pour l'égalité de tous devant les soins. Brillant, doté d'une intelligence et d'une capacité d'analyse remarquables, il obtient sa thèse avec mention Très bien et les félicitations du jury. Près à se lancer dans la vie active, il installe son cabinet à Saint-Martin-d'Hères, dans le quartier Gabriel Péri qu'il ne quittera plus. Humaniste, épris de liberté et de justice sociale, René Proby embrasse les causes qui lui semblent justes, milite au Mouvement de la paix. En 1983, après avoir été proche de l'Union des étudiants communistes (UEC) et de la jeunesse communiste (JC), il adhère au Parti communiste français (PCF). Là encore, il tire sa motivation dans son désir d'être au plus près du peuple, de celles et ceux que la société capitaliste malmène. Son engagement quotidien et ses convictions l'amènent naturellement à être présent sur la liste conduite par Jo Blanchon (maire de

1971 à 1998) aux élections municipales de 1989 à l'issue desquelles il siègera comme conseiller municipal pendant neuf ans. En 1999, il est élu maire. Il le restera jusqu'en 2014, année de l'élection d'une nouvelle équipe menée par David Queiros. Durant ces quinze années passées aux commandes de la ville qu'il aimait tant, René Proby a su impulser un développement important : l'arrivée du tramway, la réalisation de la Zac Centre, la construction des gymnases

Jean-Pierre Boy et Colette Besson, l'extension d'espaces petite enfance et d'écoles, la mise en œuvre du projet Neyrpic (pôles santé et énergie, Brun...) et plus récemment la réhabilitation de la salle Paul Bert. Ce n'est donc pas un hasard si cet espace de proximité qu'il voulait ouvert à la culture sous toutes ses formes et aux habitants dans leur diversité porte désormais son nom. René Proby..., c'est un joli nom, camarade... ♦ NP

Jeudi 4 février, le maire et l'équipe municipale ont rendu hommage à René Proby devant l'espace culturel qui porte désormais son nom.

« J'ai et j'aurai toujours une pensée émue pour le maire, le médecin et pour l'ami. Je garde également le souvenir du militant communiste de tous les combats. René Proby a été une chance pour la ville. Malgré toutes les possibilités qui auraient pu s'offrir à lui, ce qui donnait sens à sa vie c'était Saint-Martin-d'Hères, c'était les Martinéroises et les Martinérois. Sa démarche consistait toujours à se mettre au service des autres. Une démarche qui reste naturellement ancrée dans notre mémoire. »

David Queiros

En Dates

- Naissance à Chabons (Isère) le 23 février 1953
- Conseiller municipal de 1989 à 1998
- Maire de 1999 à 2014
- Conseiller général de l'Isère de 1998 à 2015
- Vice-président de la Métro de 1999 à 2014
- Nommé maire honoraire en décembre 2014 ♦

1 2 Le début de l'année a été ponctué par les cérémonies des vœux. Mercredi 6 janvier, associations, acteurs économiques et institutionnels et forces vives de la vie locale étaient invités à un échange de vœux à L'heure bleue par le maire et l'équipe municipale ♦

3 Durant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs du Murier a proposé aux enfants des activités variées. Spectacle, visite du musée des automates, visionnage du film *Charlie et la Chocolaterie*, jeux, fabrication de guirlandes, cloches, cravates... ♦

4 Jean-Luc Moisson, comédien et responsable pédagogique de la C^{ie} la Fabrique des petites utopies, a animé l'atelier "Lectures à haute voix" autour des textes de Brecht. La quinzaine de participants présents s'est prêtée au jeu avec plaisir... Prochain rendez-vous en mars ♦

5 Un groupe de travail s'est réuni au logement-foyer Pierre Sépard afin de préparer la Semaine du développement durable qui aura lieu du 30 mai au 5 juin. Habitants, associations étudiantes, service environnement et l'équipe de Mon Ciné ont planché sur des actions à réaliser durant cette semaine ♦

6 Les assistantes maternelles ont fabriqué de toute pièce un magnifique tapis à comptines, en relief, composé de trois fresques. Un outil ludique qui facilite l'échange et la transmission avec les enfants ♦

7 Dernière répétition pour les danseurs de *La Grànde finèle*. Un spectacle présenté à L'heure bleue le 26 janvier. Un concentré de danse vitaminé ! ♦

8 Le public est venu nombreux au vernissage de l'exposition *L'enfance d'Icare* de Loïc Arnaud, à l'Espace Vallès. Une série de peintures, écrits et objets pour revisiter le célèbre mythe grec sous la forme d'un conte épique ♦





9 Un souffle de jeunesse a parcouru l'Espace culturel René Proby à l'occasion du spectacle de danse *Over game*, la nouvelle création des onze danseurs âgés de 11 ans à 17 ans de L'album compagnie ♦

10 Le Conseil local de sécurité-transports s'est réuni en janvier afin de faire le bilan des événements survenus sur le réseau de la Semitag en 2015 ♦

11 Un atelier de fabrication de galettes a été organisé à la maison de quartier Gabriel Péri pour la tombola du P'tit sou de Péri ♦



12 Des habitants ont donné leur sang à la maison de quartier Paul Bert. Un geste de générosité qui permet, grâce à la mobilisation de chacun, de soigner chaque année un million de malades en France ♦

13 Le maire, David Queiros, s'est entretenu mardi 19 janvier avec la directrice de l'Établissement social de travail et d'hébergement isérois (Esthi), Christine Baret ♦



14 Les vœux de l'Esthi, en présence du maire, ont rassemblé un public nombreux mercredi 20 janvier. Cette structure accueille des adultes handicapés à partir de 18 ans ♦

15 Une journée des parents a été organisée à l'espace Elsa Triolet. Un moment convivial autour d'activités physiques et d'un repas partagé ♦

16 Le maire a reçu Jamila El Ouær, la nouvelle consule de Tunisie, lors d'une visite officielle à Saint-Martin-d'Hères ♦



ATOL
LES OPTICIENS

Mon Opticien Atol
Quelqu'un de Bien!

**JUSQU'À 65€
DE RÉDUCTION***
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

Votre Opticien **ATOL**
CCIAL E.Leclerc
Rue du Pre Ruffier
38400 St Martin D'heres
Ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 19h00

*Offre d'achat. Voir condition en magasin.
Valable jusqu'au 30/04/2016

BATIMMO

ACTIVILLAGE CENTRE

**Implantez votre entreprise
A SAINT MARTIN D'HERES**

LOCAUX D'ACTIVITES

**LOCATION OU VENTE DE 200m² à 1700m²
Pour atelier - stockage - show room - bureaux**

Tél. 04 76 97 28 49 - www.batimmo.net

TRAVAUX EN COURS

**VIVRE À
ST MARTIN
D'HERES**

**2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements**

**TVA
RÉDUITE**

**Orphée
& Eurydice**

Votre source d'inspiration

**2 commerces
À VENDRE**

**T3 à partir de 142 000 €*
Place de parking couverte
N°C103**

**T4 à partir de 179 000 €*
Garage compris
N°A201**

**ISERE
HABITAT**
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

**04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr**

© 2013 Habitat - BUEP-BNT - Document non contractuel - Nov. 2013
*Sous conditions de plafonds de ressources.

Un GIE :

GROUPE 38

www.groupe38.fr

qui rassemble les sociétés :

TERRITOIRES 38 et **ISÈRE AMÉNAGEMENT**

LA ZAC NEYRPIC
Un site en pleine phase opérationnelle

- ▶ Une fin d'année 2015 marquée notamment par l'inauguration, avenue Benoît Frachon, du bâtiment "ESP'ACE" réalisé par NEXITY, nouveau lieu proposant un service d'information énergie unique pour l'Isère et regroupant trois associations : AGEDEN, ALEC et Air Rhône Alpes.
- ▶ Actuellement, TERRITOIRES 38 procède aux aménagements des espaces publics autour du pôle tertiaire de santé réalisé par ICADE à l'angle des avenues Louis WEIL et Gabriel PERI.

des ingénieurs, des urbanistes & des architectes

SIÈGE
Les Reflets du Drac
34 rue Gustave Eiffel
38028 Grenoble CEDEX 1
Tél. 04 76 70 97 97

**Agence de
Saint-Martin-d'Hères**
75 avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 03 38 20

A noter également :

- ▶ La Clinique Belledonne a réalisé au dernier trimestre 2015 un réaménagement des espaces extérieurs de son entrée Nord, côté rue des Glairons, permettant d'optimiser l'accessibilité aux ambulances et de proposer un nouveau parking entouré d'espaces paysagers de qualité.

Budget 2016 **combatif et solidaire**



Le 27 janvier, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2016, entérinant les grands axes politiques et financiers qui avaient été définis en décembre lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB).

8 9,8 millions d'euros : c'est le montant total du budget 2016. 55,6 millions pour le budget de fonctionnement et 34,2 millions pour la section investissement (crédits, reports, immobilisations...). Ce budget est marqué par le transfert de compétences à la Métro à l'issue du travail réalisé par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) qui conduit à une diminution de l'attribution de compensation à hauteur de 1,5 million (824 000 € pour les charges de fonctionnement, 530 000 € pour les charges d'investissement, le restant pour des charges de structures).

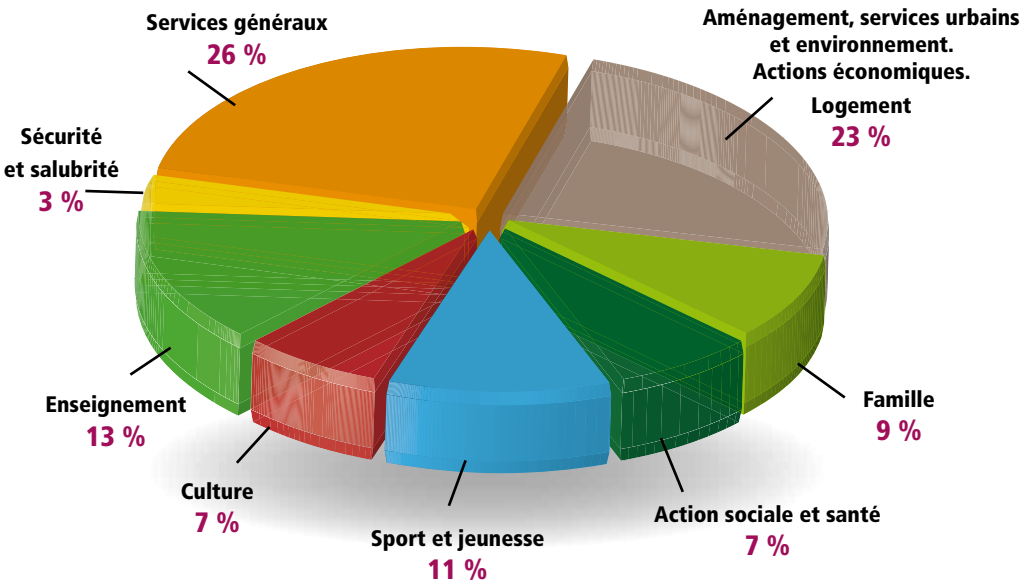
2016 est également la deuxième année d'application de la diminution des dotations dans le cadre de la contribution à l'effort de réduction des déficits publics décidée par le gouvernement. Pour rappel, au niveau national et sur les trois années prévues, les collectivités territoriales percevront 11 milliards d'euros de moins. À Saint-Martin-d'Hères, l'estimation du prélèvement de 1,84 % des recettes réelles de fonctionnement représente une diminution de 1,1 million d'euros. Avec la hausse du montant attribué à la commune au titre de la péréquation, notamment la Dotation de solidarité urbaine (DSU), évaluée à

342 000 euros, la baisse pour Saint-Martin-d'Hères est ramenée à 721 000 euros. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, un effort d'économie important a été demandé à l'ensemble des services municipaux qui ont su relever le défi en ayant à cœur d'assurer la pérennité des services rendus tout en réduisant les dépenses dans leurs secteurs respectifs. À noter également, l'excédent de 19,5 millions d'euros que la ville a constitué. Il permet de ne pas contracter d'emprunt et/ou de limiter son recours, de poursuivre le désendettement et de continuer à garantir aux habitants un service public fort,

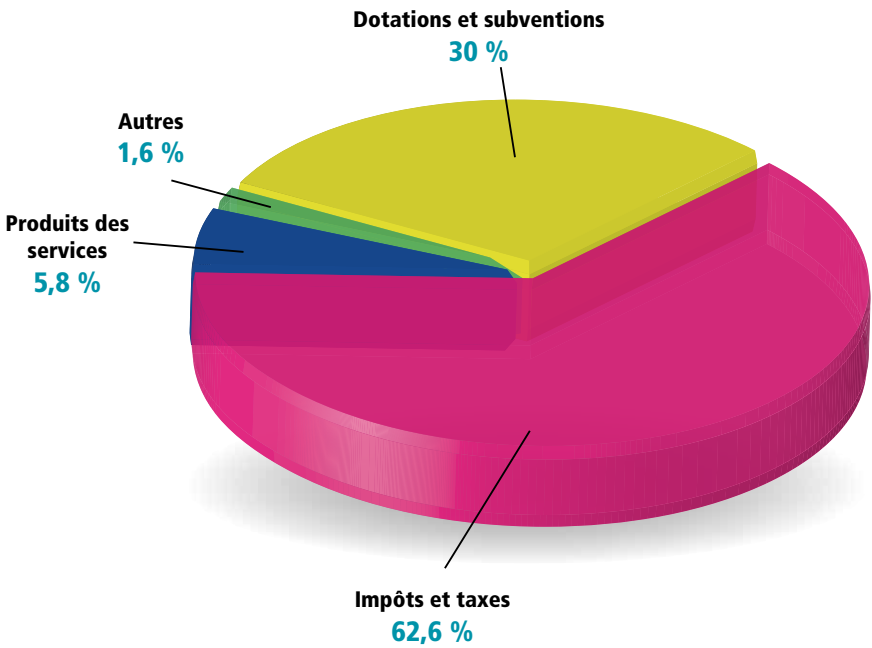
solidaire et tourné vers le plus grand nombre.

Soucieuse de préparer l'avenir, de poursuivre son développement, de participer au dynamisme économique local et d'agir en faveur de l'éducation, la majorité municipale a fait le choix, et ce malgré une forte diminution budgétaire de l'État, de maintenir un niveau d'investissement élevé (10,5 millions d'euros).

■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)



■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)



	Informations financières - Ratios	Valeurs communales BP 2016	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL Compte de gestion 2013
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 329	1 295
2	Produits des impositions directes / population	603	614
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 436	1 512
4	Dépenses d'équipement brut / population	394	366
5	Encours de dette / population	723	1 099
6	Dotation globale de fonctionnement (forfaitaire+DSU+DNP) / population	255	284
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	67,62 %	57,70 %
9	Dép. de fonct.et rembourst de capital de dette / recettes réelles de fonctionnement	97,61 %	91,90 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,44 %	24,20 %
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	50,35 %	72,70 %

“ 55,6 millions d’euros : c’est le montant du budget de fonctionnement. ”

La ville n’augmente pas ses impôts locaux

À l’heure où de nombreuses communes n’ont pas d’autres possibilités pour équilibrer leur budget que d’utiliser le levier fiscal, la ville, et ce pour la douzième année consécutive, a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux en 2016 pour ce qui relève de la part communale (hors augmentation de 1 % des bases de la valeur locative votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances). Pour rappel, les impôts locaux représentent 45,67 % des recettes de la ville. Les ressources fiscales d’une collectivité se décomposent en fiscalité directe et fiscalité indirecte. Les taxes directes sont : la taxe d’habitation, payée par les particuliers et les entreprises ; la taxe sur le foncier bâti et non bâti, payée par les propriétaires (biens immobiliers, terrains) ; la contribution économique territoriale, acquittée par les entreprises, venant en substitution de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010.



■ LE POINT DE VUE DE L'ÉLU
Jérôme Rubes, adjoint aux finances

Le président de la République se plaint à ressasser la devise héritée de la Révolution française « liberté, égalité, fraternité », dommage qu’il n’en saisisse pas le sens concret. Car c’est aussi à cette époque qu’ont été créées les communes qui correspondaient à un réel besoin et à une vision de la France démocratique et proche du peuple. Aujourd’hui, force est de constater que cet échelon de proximité est mis à mal plus que jamais par les politiques d’austérité qui s’accompagnent d’une réforme territoriale privilégiant les métropoles et les “euro-régions”. À Saint-Martin-d’Hères, nous refusons ce calcul, marqué par des baisses de dotations sans précédent. La majorité municipale a élaboré un budget 2016 de résistance dont les orientations ont été débattues lors du Conseil municipal de décembre. Ce budget, nous avons voulu l’axer sur le maintien d’un service public fort, de qualité et de proximité répondant aux besoins de la population. De même, nous avons fait le choix de consacrer une part conséquente de l’investissement à l’éducation, source d’émancipation et de construction d’un esprit critique. Ce budget est aussi placé sous le signe de la solidarité. Elle se traduit notamment par le soutien important apporté à l’action sociale et solidaire conduite par le CCAS, mais aussi par la reconnaissance des associations loi 1901 comme actrices du lien social. En 2016, malgré l’austérité et l’impact financier des transferts de compétences à la Métro, la majorité fait une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Aujourd’hui, maintenir les services publics et des métiers en “gestion directe” quand d’autres choisissent d’externaliser marque notre volonté de résistance politique. Comme l’est l’investissement que nous maintenons à un niveau important grâce à l’excédent que la ville a constitué et sans lequel nous n’aurions pas pu faire le choix, entre autres, de réhabiliter deux groupes scolaires et la piscine municipale ♦ Propos recueillis par NP

■ BUDGET D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)

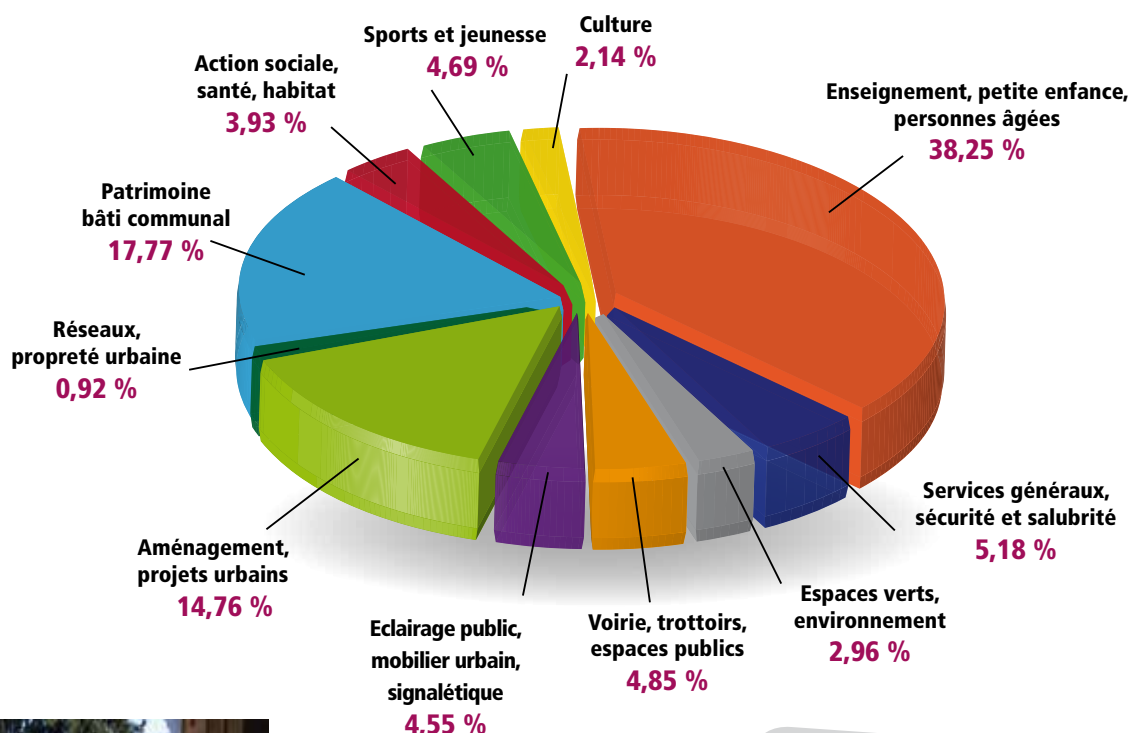
Les dépenses d'investissement de la ville s'articulent autour de la poursuite et de la finalisation des grandes opérations de 2015 et d'opérations nouvelles.

Groupe scolaire Henri Barbusse

Débuté fin 2013, le programme de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire se poursuit cette année pour se terminer fin 2017. Coût total de l'opération : 6,5 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros engagés au budget 2016.

École maternelle Joliot-Curie

Démarré en juillet 2015, ce chantier vise à augmenter la capacité d'accueil de l'école en passant de quatre à six classes. Les travaux concernent l'extension et la réhabilitation globale du bâtiment afin d'améliorer le confort des usagers et les performances énergétiques. La livraison est prévue pour la rentrée 2016. Coût total : 3,2 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros engagés au budget 2016.



Piscine municipale

Lancé fin 2014, le chantier a dû être interrompu en raison de la survenue d'imprévus techniques. Suspendus durant plusieurs mois, les travaux devraient reprendre au plus tôt. Ils prévoient la réfection des bassins, des plages et de l'ensemble des installations techniques ainsi que la mise en accessibilité des locaux et des espaces extérieurs.

Et aussi...

Le démarrage de l'opération d'éco-quartier Daudet, la poursuite de l'effort d'accompagnement des copropriétés vers la transition énergétique (MurMur 2), les travaux de réhabilitation de l'espace public dans les quartiers Renaudie et Champberton.

Des opérations nouvelles

Elles vont se décliner autour :

- de l'opération pluriannuelle d'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP*) ;
- de l'équipement des groupes scolaires de moyens numériques adaptés aux nouvelles méthodes pédagogiques (wifi...) ;
- des travaux de maintenance des espaces publics dont la compétence relève de la commune (remplacement des éclairages vétustes, replantation d'arbres, amélioration de l'accessibilité par la création de cheminements...) ;
- des travaux de voirie et réseaux (enfouissement des réseaux aériens rue Bellonte, réfection des revêtements de surface des terrains de tennis...) ;
- de la transition énergétique du parc auto...

*Validé par le préfet, l'Ad'AP recense, en les programmant dans le temps, les travaux et aménagements d'accessibilité prévus.

10,5 millions d'euros : c'est le montant des dépenses d'investissement programmées en 2016.

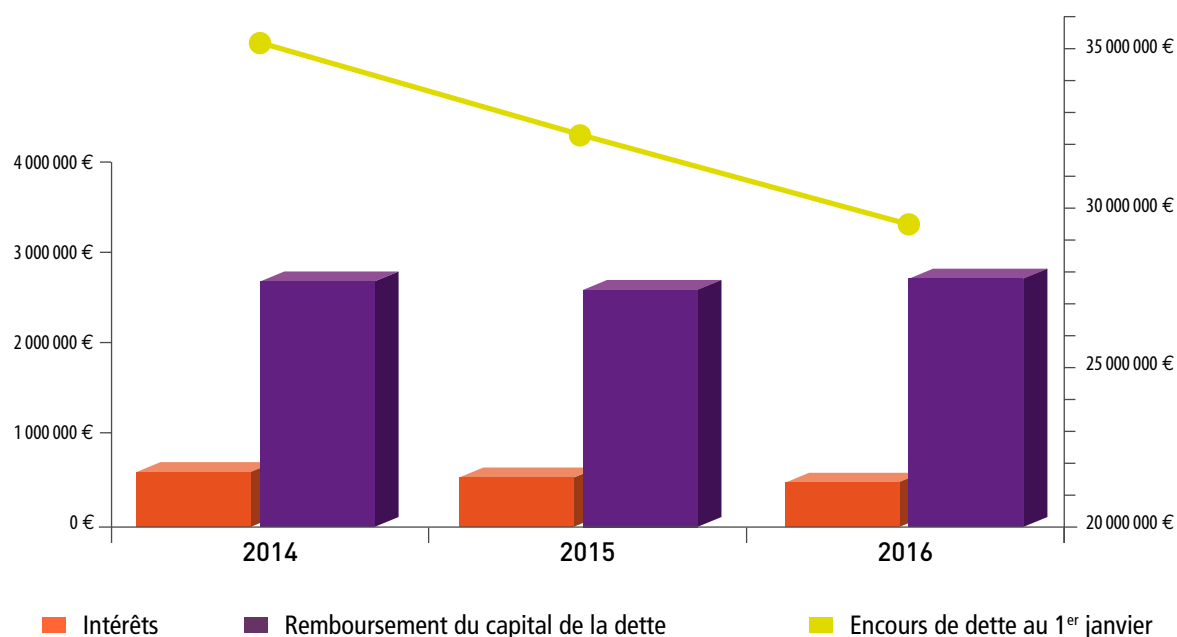


■ UN TAUX D'ENDETTEMENT PAR HABITANT FAIBLE

Depuis 2013, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt, cela signifie, qu'avec le remboursement régulier des emprunts existants, elle se désendette. Ainsi le taux d'endettement par habitant est en dessous de la moyenne des communes de même taille : 723 € /habitant contre 1 099 €.

La ville est endettée à hauteur de 50 %, un taux particulièrement bas pour une collectivité territoriale de la taille de Saint-Martin-d'Hères.

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT POUR LA PÉRIODE 2014 - 2016



■ HABITAT

Chardonnet bientôt livré

L'opération Chardonnet tire à sa fin. L'ensemble des 57 logements réalisés par la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) et Isère habitat devraient être livrés au cours de ce premier trimestre.



Composé de 25 logements publics intergénérationnels (Le Calliopé), de 32 logements en accession sociale répartis dans deux bâtiments, Eurydice (17) et Orphée (15) aménagés autour d'un parc privatif clos, l'opération immobilière mixte Chardonnet s'inscrit plus globalement dans un programme de renouvellement urbain ayant permis la suppres-

sion d'un garage/casse automobile, le transfert de commerces (pharmacie, coiffeur), la démolition d'un bâtiment de logements vétustes et la dépollution des sols. Avec l'aménagement de la place du marché, les travaux de réhabilitation et extension engagés dans le groupe scolaire Henri Barbusse, la reprise des rues Bertolt Brecht et Potié, mais aussi le programme de rénova-

tion du quartier Champberton conduit par le bailleur Pluralis (logements) et la ville (espaces publics extérieurs), c'est tout un secteur qui se redessine et se modernise.

Locatif public intergénérationnel

Avec ses vingt-cinq logements publics, la résidence Le Calliopé réalisée par la SDH et labellisée Habitat Senior

services (HSS) met l'accent sur la solidarité intergénérationnelle et le maintien des personnes de plus de 65 ans au domicile avec dix logements adaptés (douches à l'italienne, prises en hauteur...). La livraison est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Promouvoir l'accession sociale

Il s'agit de trente-deux logements, du T3 au T4, répartis dans deux résidences. Ils s'adressent à des ménages primo-accédants pouvant bénéficier d'un prêt à l'accession sociale sous conditions de ressources. Ce dispositif a été créé pour faciliter l'accès à la propriété aux ménages disposant de revenus modestes. Les personnes souhaitant en savoir plus peuvent contacter Isère habitat (04 76 68 38 60).

Des commerces de proximité

Au total, l'opération Chardonnet prévoit 400 m² de commerces de proximité installés en rez-de-chaussée. Venant en complémentarité du marché Champberton, ils participeront également au renouveau de ce quartier en pleine mutation ♦ NP

■ GROUPE SCOLAIRE HENRI BARBUSSE - RÉHABILITATION ET EXTENSION



Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire et de la restauration du groupe scolaire Henri Barbusse sont destinés à augmenter la capacité d'accueil. Le bâtiment de maternelle a fait l'objet d'une réhabilitation partielle. L'espace affecté auparavant à la restauration scolaire (installée dans des modules pendant les travaux) a été libéré (+140 m²). Le bâtiment de maternelle accueille désormais les salles de classe, les dortoirs, une salle d'évolution, une salle des maîtres, une tisanerie, des sanitaires et locaux de rangement et d'entretien. La phase 3

des travaux, qui concerne l'extension du bâtiment de l'école élémentaire (+800 m²) et la reconstruction de la restauration scolaire, a débuté en janvier. Outre la réhabilitation du bâtiment existant, qui intégrera une mise en accessibilité et en sécurité incendie, ainsi qu'une amélioration énergétique, un nouveau bâtiment relié à celui existant par une passerelle, accueillera au rez-de-chaussée la nouvelle restauration scolaire et à l'étage, les salles de classes et d'activités pour le périscolaire. Au vu des performances énergétiques visées, des mesures d'étanchéité à l'air et

un contrôle par caméra thermique seront réalisés. Dans un souci environnemental, afin de s'assurer de la qualité de l'air intérieur, tous les matériaux de type néoprène ou PVC ont été bannis. Enfin, la ville a adopté une démarche Chantier propre®, pour laquelle les entreprises, accompagnées par l'association Cloc, signent une charte d'engagement visant à faire un tri sélectif des déchets et à laisser un chantier propre, sous peine de pénalités. La fin des travaux est prévue fin 2017 pour un coût total de 6,5 millions d'euros TTC ♦ EC

■ LA RÉSIDENCE BELLEDONNE-TEYSSÈRE INAUGURÉE

Jeudi 21 janvier s'est déroulée l'inauguration de la copropriété Belledonne-Teyssère composée de 151 logements. Située place Jean-Baptiste Clément, la réhabilitation a été réalisée dans le cadre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et du dispositif Mur-Mur campagne isolation. La copropriété a ainsi pu réaliser des travaux de rénovation et d'isolation en bénéficiant d'un soutien financier (État, Ville, Métro



et Région) et d'un accompagnement (Pact Isère-SOLiHA et CCAS) global et individualisé. Les travaux, d'un montant de 3 millions d'euros, ont été subventionnés à hauteur de 2 millions d'euros par les différents partenaires ♦

■ SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL (SEL)

Entraide et convivialité

Alternative au système économique et mercantile axé sur la valeur marchande, les SEL, fondés sur la réciprocité, la solidarité et la convivialité, permettent d'échanger des services, des compétences, des savoirs ou des produits, moyennant des unités d'échange, basées sur le temps et non l'argent. À Saint-Martin-d'Hères, un SEL va prochainement voir le jour.



► Le SEL permet de partager son savoir-faire en réalisant des travaux de couture ou de bénéficier...



► ... des compétences d'un autre membre en s'initiant à l'informatique.

Réunion SEL

Samedi 27 février
de 15 h à 18 h
Maison de quartier
Romain Rolland
Tél. 04 76 24 80 10
seldheres@gmail.com
Ouverte à tous les
habitants de la com-
mune ♦

Route des SEL

La route des SEL est une association au sein de laquelle les adhérents proposent tous types d'hébergements (chambre d'amis, canapé, maison, gîte...) de courte ou longue durée. Les personnes ne proposant pas d'hébergement peuvent en bénéficier et proposer en retour d'autres services ♦

Arroser les plantes, tailler une haie, relever le courrier, montrer comment faire la vidange de sa voiture, aider ou conseiller pour rédiger des courriers, nourrir le chat ou le poisson rouge du voisin pendant son absence... autant de services que peut proposer le membre d'un SEL, en contrepartie d'unités d'échange qu'il pourra utiliser pour en bénéficier à son tour.

Si les SEL ont le vent en poupe, c'est bien parce que de plus en plus de personnes manquent d'argent pour acheter ce dont elles ont besoin. Elles disposent en revanche de temps, de compétences à faire partager. Marianne Gibert, une habitante qui pilote le projet sur la commune avec quatre autres personnes, est une habituée. Elle adhère depuis une dizaine d'années au SEL de Vizille.

« À Saint-Martin-d'Hères, il y a un énorme potentiel en termes de savoir-faire, d'entraide et d'énergie », explique-t-elle. Soutenue par le CCAS pour la communication sur la démarche et la mise à disposition de salles, Marianne a commencé sa « campagne de recrutement » au videgreniers des Terrasses Renaudie en juin dernier. Près d'une trentaine de personnes avaient alors manifesté leur intérêt. Une première réunion s'est tenue à la maison de quartier Paul Bert, en décembre.

Créer une association

Le prochain rendez-vous, qui aura lieu en février, sera l'occasion de tenir l'assemblée générale constitutive de l'association, de déterminer le nom du SEL, celui des unités d'échange, de définir la charte, autour de valeurs

telles que la tolérance, le respect ou encore le principe de sobriété (troc au lieu de jeter dans les poubelles, limiter les distances géographiques). Chaque SEL est régi par une association qui regroupe des personnes au sein d'un même espace géographique désireuses d'échanger des biens et des services. Chaque membre fait connaître ses besoins (demandes) et ses propositions (offres), permanentes ou ponctuelles, au sein de son groupe, qui organise la diffusion des offres et des demandes entre ses membres lors de rencontres régulières et d'initiatives conviviales.

Le SEL comptabilise les échanges en créant sa propre monnaie, appelée unité d'échange, le plus souvent basée sur le temps (1 heure = 60 unités, 1 service rendu pour 1 heure donnée, 1 heure = 1 service). Si chaque groupe

SEL s'organise de façon autonome, il est lié au réseau Intersel au niveau local, national et même international. « C'est un principe émancipateur car non-marchand. Tout le monde est sur le même pied d'égalité. Un système qui permet l'entraide, l'échange de savoirs, dans lequel prévaut l'utilité sociale. La dimension relationnelle, de confiance qui s'instaure entre les adhérents est primordiale », précise Marianne Gibert. Forte de son expérience au SEL de Vizille, elle se dit « heureuse d'avoir découvert ce mode d'entraide. J'ai le sentiment de participer à quelque chose d'utile et j'ai fait connaissance avec des personnes que je n'aurais jamais rencontrées. » ♦ EC

Confitures solidaires

Des ateliers confitures solidaires alliant lutte contre le gaspillage alimentaire et solidarité avec les plus démunis ont lieu régulièrement dans les maisons de quartier Fernand Texier et Gabriel Péri.

Initiés par l'action sociale du CCAS il y a bientôt un an, ces ateliers ouverts à tous fonctionnent à plein régime !

Prochains rendez-vous*

- Mercredi 10 février de 9 h 30 à 16 h 30, maison de quartier Gabriel Péri
- Vendredi 4 mars de 9 h 30 à 16 h 30, maison de quartier Fernand Texier
- Mercredi 13 avril de 9 h 30 à 16 h 30, maison de quartier Gabriel Péri

* Chacun peut venir donner un peu de son temps et de son énergie toute la journée ou quelques heures.



■ CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Une approche globale

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est tenu mardi 19 janvier, en présence du maire David Queiros, du préfet de l'Isère, Jean-Paul Bonnetain et des acteurs de la sécurité et de la prévention afin de dresser un bilan sur la situation générale en terme de sécurité dans la commune.



De gauche à droite : Capitaine Vidal, David Picot, Alexander Grimaud, Jean-Paul Bonnetain, David Queiros, Monique Pla, Fabien Spuhler et Jean-François Prette.

préfet de l'Isère. Une nouvelle attention par les maires des grandes villes du département au vu de l'augmentation des actes de délinquance en 2015 liée, entre autres, à un manque de moyens humains. S'agissant de lutte contre la délinquance, le maire a souligné l'importance « de développer une approche globale axée sur la prévention, l'éducation et la sécurité ». La ville agit depuis de nombreuses années en ce sens avec des rencontres régulières programmées avec les différents partenaires institutionnels et les acteurs de la prévention, notamment au sein des groupes de travail « sécurité », « prévention », « vie des quartiers logement » afin d'élaborer des plans d'intervention. Des actions concrètes sont ainsi réalisées comme les réunions d'information sur les vols et agressions en direction des personnes âgées, la sen-

sibilisation autour de la prévention routière, ou encore, la mise en place de tournées de médiation, en partenariat avec la Semitag, sur le réseau de transports en commun. La police municipale, dont les effectifs ont été augmentés ces dernières années, a également élargi ses horaires d'intervention. L'ensemble de ces dispositifs permettent une synergie des acteurs de terrain et une cohérence dans les actions menées car comme l'a précisé le maire, « la sécurité est l'affaire de tous ». Enfin, l'observatoire de la tranquillité publique, mis en place en 2007, véritable aide à la décision, recense les données statistiques liées à des événements générateurs de sentiment d'insécurité et permet d'établir des préconisations d'actions efficaces et ciblées ♦ GC

Police

Municipale

Permanence des policiers de janvier à mai et de septembre à décembre de 7 h 30 à 20 h. De juin à août, du lundi au mercredi de 7 h 30 à 20 h, le jeudi et vendredi de 7 h 30 à 23 h et le samedi de 16 h à 23 h. Tél : 04 56 58 91 81 ♦

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est présidé par le maire, il constitue « le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes » (décret du 17 juillet 2002). Il se compose d'élus municipaux, de services de l'État (police, justice...) et des partenaires œuvrant dans le champ de la prévention et de la sécurité. Une fois par an, le CLSPD se réunit pour faire le bilan de l'année écoulée. Cette année, la réunion s'est

déroulée le lendemain de la rencontre entre le ministre de l'Intérieur et sept maires de la zone police, dont David Queiros. Cet échange avec le ministre a permis au maire de mettre en avant les besoins en termes d'effectifs de police pour la ville, qui concentre en semaine et hors vacances scolaires près de 100 000 personnes sur son territoire. Suite à cette entrevue, « le ministre de l'Intérieur a annoncé le renforcement des effectifs de police sur l'agglomération dès le mois d'avril, avec 40 agents en plus » a précisé le

Rencontre avec le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, lundi 18 janvier, au cours de laquelle a notamment été évoqué le problème du manque d'effectifs.



■ TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET MESURES DE RÉPARATION

Soutenir la réinsertion

La ville accueille chaque année dans ses services des personnes effectuant des travaux d'intérêt général ou des mesures de réparations afin de favoriser la réinsertion.



Le service espaces verts accueille régulièrement des personnes effectuant un TIG.

Le travail d'intérêt général (TIG) est un travail non rémunéré, sur une courte durée, réalisé par une personne condamnée. Il s'agit d'un substitut à l'emprisonnement.

Les personnes qui exercent une activité professionnelle doivent l'effectuer durant leur temps libre. Les travaux proposés concernent l'entretien et la rénovation du patrimoine, l'amé-

lioration de l'environnement et la réparation de dégâts divers. La ville a accueilli douze personnes effectuant des TIG en 2015. Ils ont travaillé dans différents services de la commune, comme la restauration, les espaces verts, les bibliothèques, le service habitat, les cimetières, le service manutention... Pour les personnes mineures la commune reçoit également des jeunes qui effectuent des réparations pénales. Cette mesure est une des réponses de la justice à la délinquance des moins de 18 ans. Elle permet à un jeune auteur d'un délit d'engager une action volontaire et concrète de réparation à l'égard d'une victime ou d'une collectivité. Accompagné d'un éducateur, le jeune s'engage dans une démarche individuelle de réflexion et participe à des

échanges sur des thèmes en lien avec son délit et son positionnement face à la loi. L'objectif de cette démarche est de responsabiliser le mineur en l'aidant à évaluer les conséquences de ses actes vis-à-vis de lui-même, de sa famille, de la victime et de la société. Le directeur du Service pénitentiaire d'insertion de probation de l'Isère (SPIP), Alain Montigny, présent lors du CLSPD, a félicité la ville pour son engagement et son implication dans l'accueil des personnes réalisant des TIG ou des mesures de réparation. Ces dispositifs permettent ainsi d'impliquer la société civile dans la justice pénale, de rapprocher le condamné de la société mais aussi la société du condamné ♦ GC

■ QUARTIERS SUD

Échanges constructifs



La première des huit rencontres de quartier prévues, a commencé au sud de la ville. En présence du maire, David Queiros et de nombreux élus, les habitants ont pu échanger sur les problématiques, les enjeux et les projets autour de leurs lieux de vie.

Le rendez-vous était donné sur le parking de l'école maternelle Paul Bert pour un parcours de deux heures environ avec cinq points d'étapes. Une opportunité pour les habitants d'échanger directement avec les élus et d'aborder à la fois les points à améliorer mais aussi les avancées réalisées. Le premier point de ralliement a été l'occasion pour des Martinérois de signaler un problème d'occupation récurrent d'un hall d'immeuble. Les élus ont rassuré les riverains et ont fait part des solutions envisagées conjointement avec l'Opac38 pour y remédier. La fermeture du parking de la médiathèque - espace André Malraux a permis de restaurer la tranquillité des riverains et cela n'a pas eu de conséquence sur la fréquentation de

la bibliothèque. Au-delà de quelques contraintes de stationnement, cette initiative a été bien accueillie par les usagers. Au fil de la visite, des problèmes de poubelles, de stationnements gênants, de bruit ont été évoqués, les habitants ont fait part de nombreux retours positifs sur les différents aménagements déjà entrepris par la ville, comme le stade de foot en synthétique, l'installation de bancs, la réhabilitation de l'Espace culturel René Proby et les aires de jeux créées à proximité... Les habitants présents ont également souligné un manque de commerces de proximité qui seraient, de leur point de vue, un atout pour rendre le quartier plus vivant, à l'image du marché très apprécié de la place Paul Eluard, qui favorise le lien social et propose des bons pro-

duits. Les aménagements futurs ont aussi été abordés par les élus, comme la campagne MurMur 2 (dispositif d'aide à l'isolation thermique des copropriétés privées), la possibilité d'une plaine métropolitaine des sports

sur les terrains Rival et plus largement, à l'échelle de la ville, la livraison de 776 logements rénovés en 2016. Cette visite de quartier s'est clôturée dans la nouvelle salle culturelle autour d'un pot convivial ♦ GC



■ CONDORCET, ALLOVES ET Malfangeat

Des élus attentifs



Transports en commun, circulation, tracas du quotidien et projets futurs ont été au centre des discussions lors de la rencontre de quartier du samedi 23 janvier dans le secteur Condorcet, Alloves et Malfangeat.



mune répond à un réel besoin et permet aussi aux jeunes de s'installer dans leur ville. » Sur le secteur Malfangeat, les échanges se sont prolongés avec plusieurs habitants au sujet d'un ralentisseur responsable de bruit et de vibrations au passage des véhicules et plus particulièrement des bus. Le cortège est ensuite allé à la rencontre des commerçants avant de terminer le parcours à l'espace famille de la maison de quartier Romain Rolland.

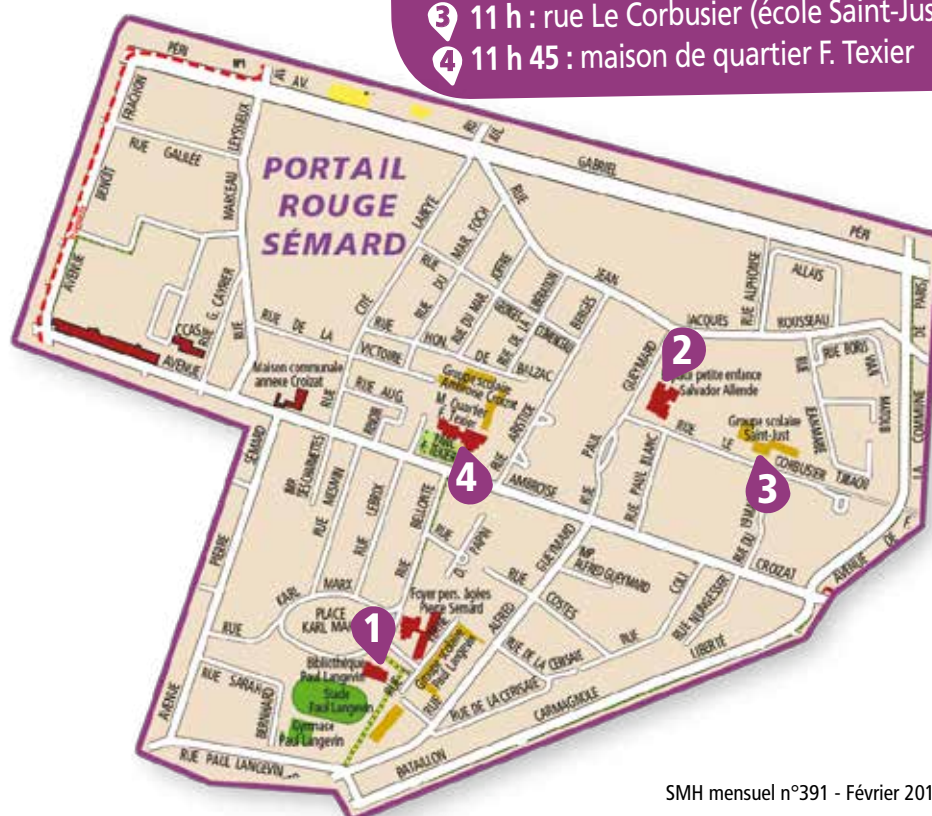
Au fil de la visite, chaque question, chaque problème soulevé par les habitants ou constaté par la délégation ont été soigneusement consignés et des réponses seront apportées dans les semaines suivant la rencontre ♦ NP

Prochaine rencontre Samedi 5 mars

- 1 9 h 30 : place K. Marx (médiathèque)
- 2 10 h 15 : rue P. Gueymard (Espace S. Allende)
- 3 11 h : rue Le Corbusier (école Saint-Just)
- 4 11 h 45 : maison de quartier F. Texier

Dès 9 h 30, devant l'école Condorcet, les premiers habitants attendaient la délégation d'élus emmenée par le maire. Les transports en commun ont été évoqués par un habitant regrettant « la suppression de la ligne 33 qui oblige désormais les gens à prendre trois bus pour se rendre au centre-ville de Grenoble », ainsi que l'arrêt de la ligne 11 qui perturbe la circulation et qu'il conviendrait de déplacer. Le stationnement aux abords de l'école, la gêne occasionnée par le ramassage des ordures ménagères organisé très tôt le matin ou encore le devenir de la « maison Vacogne » ont également été au cœur des échanges. Du côté des Alloves, plusieurs habitants ont fait part de la vitesse exces-

sive de certains véhicules, voitures et deux-roues motorisés, rue Cdt Komarov. Rappelant que la compétence voirie relevait désormais de la Métro, le maire a rassuré quant à la présence de la ville auprès des habitants pour « écouter, relayer et faire remonter les problématiques ». La discussion s'est ensuite engagée sur le devenir du terrain des Alloves qui fera l'objet d'une présentation publique lorsqu'un projet avancé sera envisagé. Au riverain estimant que la ville avait construit bien assez de logements sociaux, le maire a rappelé : « En ne tenant pas compte des logements universitaires, Saint-Martin-d'Hères se situe au niveau de la loi avec 21 % de logements locatifs sociaux sur son territoire. Construire des logements dans la com-



Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Georges Oudjaoudi

en architecture, en cohérence des hauteurs et viabilité. En mettant le doigt sur une adaptation des réseaux d'assainissement, une reprise des voiries et maillages sur les réseaux de circulation actuels, et des observations sur les aspects environnementaux (bruits, végétali-

Réussir Daudet, c'est possible

À lire les remarques portées au registre de l'enquête publique, il est possible de réussir un éco quartier pour en faire un élément déterminant du dynamisme de ce territoire et donc de la ville. Il faut saluer le remarquable travail fait par le collectif d'habitants, soutenu par l'immense majorité des riverains de ce futur quartier. Il constitue un apport important et un soutien à la création de ce nouveau quartier

Les amendements au projet sont positifs. En proposant que ce projet mette à disposition 350 logements (au lieu des 435 prévus), la conformité au Plan Local de l'Habitant (engagement de la commune sur les 5 ans) reste respectée et le projet gagne

sation, poussières, ...) les habitants ajoutent une sacré plus-value pour conforter la notion d'écoquartier.

Il y a un espace de discussion et de concertation indéniable, mais la commune saura-t-elle s'en saisir ?

Il est vrai que le projet présenté par la commune affiche un coût pratiquement nul pour la commune. La prise en compte de toutes les remarques faites nécessiterait un apport de 1,5 à 1,7 M€ par la commune (sans changer le prix des logements). Apport qu'il faut relativiser car le projet ainsi défini serait équilibré par 2,5 ans de recette fiscale apportée par les habitants de l'écoquartier. Investir c'est le rôle de la collectivité.

Dans ce projet des espaces publics, des voies de circulations vont revenir au bien public, il est donc naturel que la commune participe financièrement à la réalisation de ce projet. Et d'ailleurs que faire de nos 35 M€ pris dans la poche des locataires des anciens logements de la Mairie si ce n'est que les réhabiliter en urgence et ... participer aux projets d'avenir de la ville ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Mohamed Gafsi

Un devoir de transparence

Lors du conseil municipal du mois de décembre 2015 notre groupe a soulevé un problème concernant la maîtrise d'œuvre des travaux de la piscine municipale. En effet il semblerait que des soucis ont été rencontrés avec le premier maître d'œuvre qui s'était trompé jusque dans les côtes du plan et qu'il a fallu reprendre les travaux. Nous avons donc appris en Décembre qu'un nouveau maître d'œuvre a été choisi pour terminer les travaux et notamment la partie plage de la piscine pour un coût de 60 000 euros sans appel d'offre et sans aucune concertation. Comme nous l'a précisé le Maire et les services lors du

conseil municipal, le passage en commission d'appel d'offres n'est obligatoire que pour les montants supérieurs à 207 000 euros et qu'une procédure simplifiée en dessous de ce montant se limitait à sa seule décision.

Sans remettre en question la légalité de cette pratique, ce genre d'initiative peut nous poser certains questionnements.

Tout d'abord le plafonnement de 207 000 euros sur la commune quand à la Métropole de Grenoble tout marché de travaux est assujéti à la commission d'appel d'offre au-delà de 40 000 euros !

Ensuite par devoir de transparence et parce que nous avons des baisses de dotations de l'état qui fragilisent nos collectivités, les finances publiques doivent être gérées au plus juste et cela passe aussi par la mise en concurrence des entreprises.

Après la réfection de la toiture de la Mairie et du Centre Nature Guy Moquet au Murier dont les travaux ont été attribués en marché à bon de commande sans appel d'offres, la piscine municipale nous pose une fois de plus un problème d'éthique qui doit interpeller la majorité sur des pratiques dont ne veulent plus les citoyens et les élus. C'est de ce fait tout le système qu'il faut revoir car pour reprendre une célèbre phrase, l'argent public n'existe pas, il n'y a que l'argent des contribuables ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Vandalisme et services publics : l'inadmissible constat

Durant toute l'année 2015, nous avons demandé au Maire la mise en place de la vidéosurveillance dans la Ville. La réponse ? Vous le constatez près de chez vous. L'insécurité à Saint-Martin-d'Hères est devenue un marqueur identitaire de la Ville. Les habitants de l'agglomération répètent sans cesse : « Saint-Martin-d'Hères, c'est le social, les HLM, les impôts » et désormais « l'insécurité ». Et demain avec 4 000 habitants en plus sans espaces verts à cause du PLU en cours d'élaboration, ce sera quoi la perspective ?

Toutes ces politiques locales pour les logements sociaux comme le refus des caméras sont décidées par le Maire et ses « followers » ! Le pire des politiques de la gestion de la pauvreté, de par la concentration de problèmes sociaux, est qu'elles créent des rentes : rentes de l'Etat ou de la Métropole. On appelle cela la péréquation. De plus, beaucoup d'habitants de notre ville sont exonérés de taxes locales..., de même les

baillleurs sociaux sont exonérés de certaines taxes locales. Ainsi, les recettes fiscales de Ville pèsent sur les propriétaires habitants alors que les services publics ne sont pas toujours au rendez-vous : horaires d'ouverture du service Etat Civil réduits; difficulté pour demander un extrait de naissance par mail; périscolaire gratuit l'après-midi mettant des nounous au chômage; cantine scolaire trop chère laissant partir des familles; nombre des places en crèche quasi-identique depuis 10 ans et une attente de 2ans pour obtenir une place; refus de l'anonymat par les élus SMH majoritaires pour les demandes de logement social au niveau métropolitain; subventions insuffisamment contrôlées; habitants malmenés dans des réunions publiques; dématérialisation des documents à géométrie variable; empêchement régulier pour les élus de l'opposition d'accéder à des documents; le poids en papier du seul SMH Mensuel représente près de 5 tonnes tous les mois. La qualité du service public, dites-vous ? ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Budget 2016 : une politique de projets !

C'est un paysage institutionnel en mutation permanente que le gouvernement impose aux collectivités jusqu'en 2017. Nous n'avons ainsi qu'une visibilité limitée, dans un contexte tendu pour les finances publiques, avec un plan d'économie de 11 milliards d'euros. Cela constitue pour les communes une contrainte sans précédent. Pour la nôtre, la baisse est estimée à 1,1 M€ pour 2016.

Malgré ce cadre, le budget 2016 exprime notre détermination à mener une politique attentive aux besoins des Martinérois, porteuse d'avenir et réaliste.

Nous continuerons d'investir :

- sans emprunter, grâce à la capacité d'autofinancement dégagée par une gestion rigoureuse, une baisse des dépenses de fonctionnement et une maîtrise de la masse salariale,
- en écartant, une nouvelle fois, toute hausse des taux communaux car les Martinérois n'ont

pas à pâtir d'une défaillance dans la répartition des richesses qui se joue au plan national (est-il normal que 62 personnes possèdent autant que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres dans le monde ?).

Nous engageons ainsi résolument une politique de projets dans un souci d'équilibre entre l'intérêt général et l'accessibilité des services pour tous.

Ce budget est à l'image de notre politique. Il conforte l'attractivité de la ville avec des projets structurants et garantit des services publics de proximité et de qualité. Il reste ambitieux dans des secteurs de premier plan auxquels nous tenons, comme l'éducation, avec la réhabilitation des écoles Joliot Curie et Henri Barbusse et le maintien de la gratuité pour le périscolaire du soir, le cadre de vie et les solidarités en direction de toutes les générations.

De plus, nous gardons une liberté d'action nous permettant de préserver un service public de qualité et de garantir le développement de notre commune.

Tous les ingrédients sont réunis pour prévoir l'avenir, sans renier nos valeurs.

C'est pourquoi, mon groupe a voté avec conviction et sans aucune réserve le budget 2016 ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Nathalie Luci

MJC

La ville de Saint-Martin-d'Hères reconnaît aux MJC une place importante dans le cadre de la promotion du lien social, elles sont au plus près des habitants et se situent dans le cadre de l'accompagnement des projets et des initiatives citoyennes.

Dans un contexte financier très contraint, il est opportun d'engager aujourd'hui une démarche de concertation, de diagnostic et d'élaboration de scénarios préfigurant le contenu de la future convention cadre et du partenariat ville/MJC pour Saint-Martin-d'Hères.

Cette démarche conduira à reposer une politique locale, une redéfinition de la gouvernance des MJC de demain, avec une autre configuration et en toute démocratie. L'éducation populaire doit être porteuse d'une idéologie politique, celle de la démocratie et de l'intelligence collective pour le vivre ensemble. C'est dans le cadre d'un travail collaboratif, entre les élus de la majorité et les directions des 3 MJC, que nous avons été amenés à construire une lettre de cadrage et de redéfinir les directives.

Nous souhaitons maintenir une présence de proximité, pour les Martinérois, afin de favoriser le lien social et réorganiser les MJC dans un souci prévisionnel pour 2017.

Les premières préconisations, garantissant la mise en place de nouvelles orientations sont attendues pour septembre 2016.

Pour être toujours plus proche des Martinérois, le maire et sa majorité municipale ont engagé une démarche de proximité, en organisant des visites de quartiers.

Comme annoncé dans le SMH Mensuel du mois de décembre, huit visites sont programmées.

La première à eu lieu le samedi matin, 16 janvier et les autres réunions auront lieu le samedi matin et s'étaleront jusqu'au 30 avril.

Notre objectif étant que ces rendez-vous soient participatifs et constructifs, vous êtes conviés à venir débattre de vos préoccupations avec vos élus afin d'entretenir un dialogue permanent. Les élus socialistes sont attentifs à la qualité de vie de l'ensemble des quartiers martinérois et ils restent à votre écoute ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Politique de tranquillité publique : caricaturale à droite, impensée à gauche

Nous nous félicitons des annonces du Ministre de l'intérieur visant à augmenter le nombre de policiers nationaux sur le territoire de l'agglomération que ce soit en terme de sécurité publique, de police judiciaire ou de sécurité intérieure.

Nous avons souligné la nécessité de renforcer la présence humaine sur notre commune. Nous sommes satisfaits de pouvoir assurer à la population une plus grande présence policière particulièrement à Renaudie. Nous saluons la mobilisation de

nos habitants qui ont contribué à cette avancée.

Nous sommes d'accord avec le ministre lorsqu'il reconnaît la nécessité de travailler de façon partenariale en associant services de police, de justice et collectivités. Notre ville doit continuer à prendre sa part mais attention ces moyens supplémentaires seront d'autant plus efficaces si ils sont articulés avec de véritables actions de prévention permettant d'infléchir des parcours délinquants.

Mais attention, il ne faut pas céder à la tentation populiste et totalement inefficace de la mise en place de vidéo-surveillance.

De quoi parlons-nous? Sur l'agglomération, seule une petite centaine de caméras sont à la charge des collectivités alors qu'il existe plus de trois mille caméras sous responsabilité privée. À ces dispositifs de vidéo-surveillance viennent s'ajouter les caméras présentes dans les transports en commun ou celles qui ont pour but de fluidifier le trafic routier.

Les conclusions des études sur l'efficacité du dispositif d'un strict point de vue sécuritaire sont tout à fait probantes :

La présence humaine - policière ou non - sur le terrain reste, et de loin, la meilleure solution afin de retisser la confiance et ainsi apaiser les "zones à risques".

Un dispositif de vidéo-surveillance est extrêmement coûteux au regard de son efficacité et si vous posez la question aux intéressés, c'est-à-dire les policiers, ils vous diront clairement que cela n'est évidemment pas le choix à faire dans un cadre budgétaire contraint ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ SPECTACLES

Le jeune public à la fête

Rendez-vous

D'audavie

Dans le cadre des Rendez-vous d'Audavie, le centre médical Rocheplane propose :

- Conférence "La force de l'optimisme : quand les enthousiastes font bouger le monde", par Nathalie Fareau, jeudi 11 février à 20 h.
- Conférence "Le numérique dans la vie quotidienne : crainte ou espoir ?", par Jean-Pierre Verjus, jeudi 25 février à 20 h ♦

Annette de la compagnie Les Transformateurs et La Fabrique de la compagnie du savon noir illustrent l'engouement que connaît le spectacle vivant en direction de l'enfance et de la jeunesse. Les créations redoublent d'inventivité, d'audace et d'exigence, invitant le jeune public à s'émerveiller et à s'interroger.

Le spectacle vivant pour le jeune public, qui touche tous les langages scéniques (théâtre, danse, musique, cirque, arts visuels...), connaît un formidable élan créatif et artistique et se traduit par un décloisonnement des frontières "jeune public-adultes", favorisant bien souvent plusieurs niveaux de lecture. « La programmation de L'heure bleue et de l'Espace

culturel René Proby a pour mission de donner accès à la culture au plus grand nombre dès le plus jeune âge, afin d'éduquer et donner le goût de se cultiver, d'être curieux », explique Cosima Vacca, adjointe à la culture. « Construire son imaginaire, éprouver des émotions, développer son sens critique pour devenir un adulte à part entière est essentiel. Ce capital culturel, tout un chacun doit l'avoir pour vivre en société. C'est dans cet esprit que la programmation proposée dans les deux équipements culturels est liée à l'éducation artistique : dans le prolongement des spectacles, des actions pédagogiques et de médiation sont réalisées avec les écoles, les MJC. »

La programmation 2015-2016 favorise l'ouverture au monde, aux autres, l'écoute, le respect. Elle évoque la capacité de transformation, la volonté de chercher ce qui se cache derrière les apparences, pour vaincre la peur et accepter les différences. « Les enfants vivent souvent des formes de discrimination liées à l'apparence, à l'appartenance sociale... Elles peuvent

générer une souffrance, un manque de confiance. Se confronter à la culture dans toute sa diversité permet de devenir un adulte serein, averti, sans appréhension de l'autre. C'est une force, une garantie de liberté », poursuit Cosima Vacca.

Adaptation d'un texte de Fabienne Swiatly, *Annette*, de la compagnie Les Transformateurs, aborde la question de l'anormalité, du handicap et de l'altérité. Le metteur en scène Nicolas Ramond invite le public à plonger dans l'univers intérieur d'*Annette*, par le biais de masques et marionnettes. Et à s'interroger sur sa propre perception de la différence, sur les frontières qui séparent la normalité de l'anormalité. *La Fabrique*, de la compagnie du savon noir, conte associant musique et marionnettes, traite de l'importance du "pouvoir faire" et du "pouvoir dire" pour être heureux au travail et dans la vie. Lise, une jeune fille ne supportant plus la maladie de sa mère, devenue muette et incapable de travailler, s'enfuit de chez elle et trouve un emploi à la Fabrique de

mots où « rapidité, efficacité ! » sont les maîtres mots et où il est interdit de parler. Derrière ce conte, les enfants découvriront une histoire qui évoque tant leur relation à l'écriture que leurs interrogations sur le monde du travail ♦ EC



© Sébastien Brome

► Annette.



► La Fabrique.

■ LA FABRIQUE

Espace culturel René Proby
mercredi 17 février à 15 h et 19 h
jeudi 18 février à 10 h et 15 h

■ ANNETTE

L'heure bleue
mardi 15 mars à 20 h
mercredi 16 mars à 10 h ♦

■ MUSIK'ÂGES

Quand la musique rassemble

Impulsé durant le mois de l'accessibilité, Musik'âges permet la rencontre entre les résidents du logement-foyer et les élèves des dispositifs Ulis et Itep des écoles de la ville. Un rendez-vous musical afin que chacun se retrouve, échange et se construise autour d'un apprentissage musical commun.

Les souliers de Guy Béart, *Le jazz et la java* de Claude Nougaro,



© P.P.A.

Les lionnes de Yannick Noah ont été entonnées par les enfants des classes Ulis et Itep devant un public conquis. Les classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et Itep (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour des élèves en situation de handicap, souffrant de troubles des fonctions cognitives, mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole) ; du développement (dont l'autisme) ; des fonctions motrices. Ces classes proposent,

en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées. Mis en place par le CCAS et ses partenaires, les rendez-vous musicaux Musik'âges, qui ont lieu une fois tous les deux mois, au logement-foyer, sont animés par Nathalie Karibian, l'intervenante musicale du centre Erik Satie. Elle se rend une fois par semaine dans les classes Ulis afin de familiariser les enfants à la musique, au chant, aux instruments. L'apprentissage de la musique permet aux jeunes de développer des qualités d'écoute, de mémoire, de

patience. De plus, se produire devant un public valorise les élèves et permet des échanges intergénérationnels autour de la musique. Les résidents du logement-foyer Pierre Sémar se sont, pour beaucoup, prêtés au jeu du chant avec les enfants, entraînés pour cela par le son du piano, des xylophones, des tambourins et des maracas. Un moment chargé d'émotion et de bonne humeur ♦ GC

■ RENDEZ-VOUS

Les prochaines rencontres ont lieu
les 7 mars, 2 mai et 13 juin ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Dimanche 7 février à 15 h

Tout en haut du monde de Rémi Chayé

1882, Saint-Petersbourg. Sacha, une jeune fille de l'aristocratie russe, est fascinée par son grand-père, Oloukine, explorateur renommé et concepteur du Davaï, un magnifique navire de l'Arctique, qui n'est jamais revenu de sa dernière expédition à la conquête du Pôle Nord. En route vers le Grand Nord, elle suit la piste de son grand-père pour retrouver le navire.

UNE JOURNÉE AU CINÉMA

Jeudi 18 février

Ciné matinée.

L'après-midi, programme pour les enfants et leurs familles.

CINÉ-DÉBAT

Vendredi 19 février à 20 h

La sociale de Gilles Perret

En avant-première (sortie automne 2016)
Débat en présence du réalisateur.



Il y a 70 ans, les ordonnances promulguant les champs d'application de la Sécurité sociale étaient adoptées. Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humanistes qui soit se nommait Ambroise Croizat. Ce film dresse en parallèle l'histoire d'une longue lutte vers la dignité, le portrait d'un homme et celui d'une institution incarnée par ses acteurs du quotidien.

■ DANSE

Chroniques urbaines

Dans le cadre du Festival international de danse hip-hop, la compagnie Alexandra N'Possee explore la richesse des formes d'expression artistique des banlieues dans son nouveau spectacle *J'ai vu ta sœur à la piscine à L'heure bleue*. Des chroniques dansées qui expriment toute la poésie et la virtuosité de ces arts.

La compagnie de danse Alexandra N'Possee est issue d'un mouvement culturel initié au début des années 1980 en Rhône-Alpes, qui a poussé des jeunes des grandes agglomérations de la région à s'approprier différentes formes artistiques pour les exprimer dans la rue. « *Si le hip-hop est à l'origine une danse de défi, notre compagnie a voulu aller au-delà, se confronter à d'autres genres, puiser dans la virtuosité, l'explosivité du hip-hop pour se faire l'écho de nos contemporains. Car derrière la danse de battle, il y a une philosophie* », explique Abdenour Belalit, danseur, chorégraphe et co-directeur artistique de la compagnie. La banlieue, c'est un espace géographique, avec ses codes, ses expressions... une formidable créativité qui sous-tend des questionnements, des espoirs, des aspirations. À 41 ans, le chorégraphe, qui connaît cet univers depuis tout petit, dit avoir pris du recul. Les voyages et les multiples liens qu'il a tissés au fil des années lui ont permis d'appréhender la banlieue avec davantage de distance, un regard



© Martine Jansen

extérieur. La hargne et l'impulsivité ont cédé la place à la maturité. De plus, « *le hip-hop a beaucoup évolué depuis ses origines, c'est un genre qui a une écriture, une singularité propres* ». Son travail s'appuie sur la diversité et la formidable expressivité des arts de la rue : arts plastiques, graffiti, danses urbaines et free running (Yamakasi) ou l'art d'escalader l'espace urbain en effectuant des sauts et des acrobaties.

Dans *J'ai vu ta sœur à la piscine*, la compagnie propose des chroniques de la vie d'un quartier. En virtuoses de l'art acrobatique du déplacement urbain, six danseurs de hip-hop décryptent les codes de ces arts pour en exprimer l'essence et en dégager toute l'émotion et la poésie. Un spectacle qui donne à voir la beauté esthétique des gestes, des corps en mouvement, mais qui n'occulte pas

la dimension sociétale. Danser pour mieux s'affranchir des limites et des contraintes de la réalité. Utiliser l'architecture urbaine pour mieux se l'approprier. Cette chorégraphie des banlieues, par le biais du rêve, des émotions qu'elle suscite, insuffle une nouvelle dimension à cet univers et délivre des pistes de réflexion, préludes à des échanges. Si la virilité et la rage sont des réalités que l'on ne peut pas occulter, la compagnie Alexandra N'Possee trouve la finesse d'éviter l'écueil du manichéisme et des stéréotypes en trouvant une justesse dans les propos : la banlieue n'est pas toute rose. Baignée de solidarité, elle n'est pas non plus un monde morose ♦ EC

■ J'AI VU TA SŒUR À LA PISCINE

L'heure bleue - Vendredi 12 février 14 h 15 et 20 h. En début de soirée, 8 groupes amateurs (dont 2 issus de Citadanse) de la région, sous l'égide de leur chorégraphe, présenteront une chorégraphie maî-

trisée de 3 min de hip-hop ♦

Expositions

Photos

À voir dans les quatre espaces de la médiathèque, des photos de tournage des films et du studio de Marcel Pagnol réalisées par le photographe Henri Moiroud, prêtées par les archives départementales des Bouches-du-Rhône ♦

Marcel

Pagnol

Animations, jeux, ateliers créatifs et multimédia, conférences, expositions photos... l'initiative "Sur les sentiers de Marcel Pagnol" se poursuit jusqu'au 27 février dans les quatre espaces de la médiathèque ♦

Café

Lecture

La littérature irlandaise sera au cœur des discussions lors du café lecture, ouvert à toutes et tous, proposé par l'espace André Malraux samedi 13 février à partir de 9 h 30 ♦

Expo

Théâtre

L'exposition *30 ans en compagnie du Réel* réalisée par le Théâtre du Réel à l'occasion de son trentième anniversaire est à voir du 23 février au 5 mars à la médiathèque – espace Paul Langevin ♦

■ EXPOSITION

En quête d'une vie meilleure

Une rencontre s'est tenue à la médiathèque espace Romain Rolland avec des membres d'Amnesty international et de l'Ada (Accueil des demandeurs d'asile) autour de l'exposition du photographe Julien Saison *Inhospitalité, migrants de Calais*. Des images fortes qui rendent visibles ces enfants, femmes et hommes...

Les photographies présentées mettent en lumière une étape du parcours d'exilés survivants au sein des squats, bivouacs, de Calais. Cette "jungle" se situe sur une friche industrielle, où 4 500 hommes, femmes et enfants, sont en transit en espérant rentrer au Royaume-Uni. Une multitude de nationalités, toutes réunies par la volonté voire l'obligation de fuir leur pays en raison de leurs religions, leurs origines, la pauvreté ou encore la guerre. L'exposition se veut le catalyseur de questionnements, de confrontations et de rencontres. Cette mise en abyme est accompa-

gnée et complétée de témoignages et de récits. Celui de Mesret, 24 ans, Erythréenne, un témoignage bouleversant sur les conditions de vie dans les squats de Calais où le plus difficile c'est « *le bruit toute la nuit, le froid, l'humidité, on se sent abandonnés* ». Ou encore celui de Nawab, 25 ans, qui pour rejoindre la France, a traversé huit pays durant quatre ans. Mais derrière ces parcours en suspens et l'inhospitalité de la "jungle" de Calais, la vie, de manière imprescriptible, se poursuit. Cette exposition a permis aux membres d'Amnesty international et de l'Ada d'échanger avec le

public présent. Les actions de ces deux associations s'articulent autour de la défense des droits des migrants, de l'accompagnement des personnes, de la lutte contre les mauvais traitements et les arrestations arbitraires. En 2015, en Isère, il y a eu 753 demandeurs d'asile, la majorité arrive de la République démocratique du Congo, du Kosovo et de Macédoine. L'Ada les accompagne dans leurs démarches auprès de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides). Les photographies de Julien Saison, tout comme les actions menées par les bénévoles d'Amnesty international

et de l'Ada, éclairent les destins de ces femmes, enfants et hommes pour qui la vie doit pouvoir se reconstruire et se poursuivre à tout prix... ♦ GC



© P.P.A.

■ AGENDA CULTUREL

L'HEURE BLEUE

> *J'ai vu ta sœur à la piscine*
Danse, Cie Alexandra N'Possee
Première partie (soirée) : 8 groupes amateurs présentent leurs chorégraphies hip-hop.
Co-accueil avec le Festival international de rencontres hip-hop
Vendredi 12 février à 14 h 15 et à 20 h
À partir de 7 ans – De 6 € à 15 €

> **Liquidateur cabaret aux Assedic**
Théâtre par la Cie Peut être
Rencontre "Bord de scène" à l'issue du spectacle.
Mercredi 9 et jeudi 10 mars à 20 h
Tout public – De 6 € à 15 €

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> **Autour de...**
Conte de et avec Nathalie Thomas

Dimanche 14 février à 16 h
Public familial – 5 €, 8 € et 10 €
Réservations : 04 76 51 21 82 ou info@artsdurecit.com
Rencontre avec la conteuse
Mardi 9 février à 19 h

> **Les mardis de la poésie**
Avec Yves Bichet et Carlos Laforêt, en partenariat avec l'atelier d'improvisation jazz du CRC – Centre Erik Satie

Mardi 16 février à 20 h
2 € et 5 €
Réservations : 04 76 03 16 38 ou maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> **La Fabrique**
Théâtre de marionnettes par la Cie du Savon noir
Mardi 17 février à 15 h et 19 h
Jeudi 18 février à 10 h et 15 h
À partir de 7 ans – 5 € et 8 €

Réservations : 06 62 14 66 37 ou billetterie@ciedusavonnair.fr

> **Si Jasper voyait ça... !**
Théâtre par la Cie des Lyres
Du jeudi 25 au samedi 27 février à 20 h
À partir de 7 ans – 7 € et 10 €
Réservations : 06 78 22 19 81 et 04 76 92 46 21

MASTERS DE HAND

Des matchs de haut niveau

Les 1^{ers} Masters d'hiver de handball se sont déroulés les 23 et 24 janvier à la halle Clémenceau de Grenoble. L'équipe de Nantes remporte cette compétition face aux joueurs de l'Espérance de Tunis sur le score de 31 à 28.



Les joueurs de Nantes ont remporté les 1^{ers} Masters d'hiver de handball face à l'équipe de l'Espérance de Tunis.

C'est reparti !

Au terme de la première partie du championnat de France de Nationale 1, l'équipe de haut niveau du GSMH Guc hand est en tête de sa poule après avoir disputé neuf matchs dont huit ont été remportés et un seul perdu. Les joueurs des équipes de Nice et de Montpellier, respectivement 2^e et 3^e du classement provisoire, figurent parmi les concurrents directs des Martinérois. La prochaine rencontre à domicile se déroulera samedi 27 février à la halle des sports Pablo Neruda, face à l'équipe de Montpellier, à 20 h 30.

Équipes

Leaders

L'équipe 1 des féminines seniors de basket évolue en championnat régional de la ligue des Alpes en catégorie pré-nationale. Après treize matchs, elle pointe à la 7^e place sur un total de quatorze formations. Quant aux seniors hommes, l'équipe leader est en tête de classement de la catégorie excellence du championnat de la ligue des Alpes ♦

Les dirigeants et bénévoles du GSMH Guc (Grenoble-Saint-Martin-d'Hères-Grenoble Université club) handball ont de quoi être satisfaits ! En créant les 1^{ers} Masters d'hiver après ceux qu'ils organisent déjà chaque été, fin août, ils ont réussi à réunir de nouveau une affiche sportive prestigieuse et à remplir les gradins de la halle Clémenceau de Grenoble. Ce sont au total trois équipes du championnat de France de 1^{ère} division (Nantes, Chambéry et Toulouse)

et une des meilleures équipes de Tunisie et d'Afrique, l'Espérance de Tunis, qui se sont rencontrées en phase éliminatoire samedi 23 janvier. Au terme de ces premiers matchs de qualification, Nantes l'a emporté sur Toulouse (32-21) et les joueurs tunisiens ont engrangé une belle victoire face à ceux de Chambéry sur un score sans appel de 33 à 26. Le lendemain, dimanche 24 janvier, lors de la petite finale, l'équipe de Chambéry a aisément gagné face à Toulouse par 35 à

25. Du côté de la grande finale, c'est l'équipe de Nantes qui a décroché le trophée face aux joueurs de l'Espé-

rance de Tunis par 31 buts à 28. Une belle compétition est née ! ♦ FR



L'équipe de Nantes, vainqueur des Masters d'hiver, récompensée par Sébastien Chabannes, président du GSMH Guc et le maire David Queiros.

BASKET

Tous ensemble !

Pour fêter la nouvelle année 2016, le club martinérois SMH basket a relevé le défi de rassembler le plus grand nombre possible de joueurs, des plus petits aux plus grands, pour réaliser une photo de groupe.



Plus de 150 joueurs du SMH basket se sont retrouvés samedi 9 janvier au gymnase Colette Besson.

Souhaitant fêter la nouvelle année de façon originale, les dirigeants du club de basket, le SMH basket, ont proposé à tous leurs adhérents de se retrouver samedi 9 janvier au gymnase Colette Besson, en fin d'après-midi, pour réaliser une photo de "famille". Relevant ce défi, ce sont plus de 150 filles et garçons, des plus petits aux plus grands, qui ont posé tous ensemble pour la photo de groupe sur le parquet du gymnase dans une ambiance joyeuse et sportive. Profitant de ce rassemblement exceptionnel, les joueurs se sont ensuite retrouvés par petits groupes pour se prêter à l'exercice plus classique de la photo par équipe. Ils ont ensuite partagé la galette avant que les plus jeunes d'entre eux ne se livrent à des démonstrations de leur sport devant

l'œil admiratif de leurs parents ! Sylvain Tallet, le président du club, a d'ailleurs tenu à remercier « les licenciés, entraîneurs, bénévoles et parents qui ont joué le jeu en venant en nombre ». Ajoutons qu'avec plus de 300 adhérents et 21 équipes constituées cette saison, le club de basket est devenu sans conteste, au fil des ans, une des plus importantes associations sportives de Saint-Martin-d'Hères ! ♦ FR



■ GRELAN

La passion des jeux vidéo en réseau

Née en septembre dernier, l'association martinéroise GreLAN propose aux amoureux de jeux vidéo en réseau de se retrouver le week-end pour partager leur passion commune.



GreLAN (Grenoble + LAN) est née à l'automne à l'initiative notamment de Florian Bernheim, le président. Avant de se constituer en association, lui et des amis avaient déjà organisé plusieurs week-ends de jeu dans la salle polyvalente Gabriel Péri en collaboration avec la MJC Pont-du-Sonnant. Mais que signifie donc LAN ? En anglais : Local area network, en français : réseau local reliant plusieurs ordinateurs. D'où LAN-party : rassemblement de nombreux participants pour pratiquer du jeu en réseau sur PC. À Saint-Martin-d'Hères, l'association organise trois événements annuels, du vendredi soir au dimanche après-

midi. « Certains viennent de Lyon, Chambéry, Annecy..., mais la plupart habitent Saint-Martin-d'Hères et l'agglomération. Nous jouons entre nous. Le principe est que nous n'utilisons pas Internet. Nous sommes tous ensemble, en contact direct et dans la convivialité ! » Chacun arrive avec son ordinateur, ses câbles, son clavier et autres souris et manettes. Sans oublier d'apporter également de quoi se nourrir pendant les deux jours. « Des frigos sont mis à disposition, chacun faisant la pause quand il le souhaite. Sauf le samedi soir où nous nous arrêtons pratiquement tous pour partager des pizzas. » Quant aux petits déjeuners, ils sont généreusement offerts

par l'association. Même règle pour le repos : chacun dort s'il veut, quand il veut, sur place ou non... Quant aux jeux sur lesquels ils vont jeter leur dévolu, les participants – ils sont en moyenne une trentaine par LAN-party – décident au dernier moment et varient les genres au cours du week-end. « Avec Internet et le développement des jeux en ligne, il y a de moins en moins de jeux PC récents disponibles. Souvent nous faisons des parties de Call of Duty, Minecraft ou encore Counter strike... » Les membres de l'association ont pris le parti de ne pas « aller vers des compétitions nationales ou internationales », préférant s'amuser sans qu'il

y ait d'enjeu, ni de prix à gagner. L'état d'esprit est résolument de partager un bon moment. Aussi toutes les précautions sont prises afin que les LAN-party se déroulent dans les meilleures conditions. Preuve en est l'ouverture aux jeunes mineurs, sur autorisation parentale, et le règlement que chaque participant se doit de respecter scrupuleusement. Comme quoi, on peut jouer sans pour autant perdre son sérieux ! ♦ NP

■ GRELAN 9

Inscriptions

La prochaine GreLAN 9 aura lieu du vendredi 26 février à 20 h au dimanche 28 février vers 15 h, dans la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel Péri (16 rue Pierre Brossolette).
• Tarifs : 10 € par participant pour les non-adhérents.
Gratuit pour les adhérents de l'asso.
• Adhésion annuelle : 20 € (soit une LAN gratuite par an).
• Fin des inscriptions sur internet une semaine avant la GreLAN (soit le lundi 22 février).
• Contacts : grelan38@gmail.com ou 06 30 90 08 74 (numéro du président).
• Et aussi : www.grelan.fr et la page Facebook de l'association : grelan38 ♦

■ Braderie Solidaire

Le secours populaire organise sa braderie solidaire le mardi 9 février de 17 h à 20 h et le mercredi 10 février de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, dans ses locaux, situés 66 avenue du 8 Mai 1945. Le prix d'entrée est de 2 € (en échange d'un billet de tombola). Stocks de linges neufs (se munir d'espèces et de sacs) ♦

■ RELOCALISATION D'ASSOCIATIONS

Un nouvel espace commun

Plusieurs associations viennent d'élire domicile au 16 avenue du 8 Mai 1945 dans des locaux rénovés. Cet espace qui regroupe désormais des associations très diverses, permettra de favoriser les échanges et la communication.



L'association Ensemble et solidaires, ex-UNRPA, qui a fêté en 2015 ses 70 ans, fait partie des associations qui viennent tout juste d'emménager dans leurs nouveaux locaux, situés au 16 avenue du 8 Mai 1945, à Renaudie, au troisième étage du bâtiment où se trouve l'OMS (l'Office municipal du sport). Elle y a déjà tenu sa réunion de commission administrative, au cours de laquelle a été préparée l'assemblée générale et abordé le prochain voyage-séjour prévu en septembre. Ce nouvel espace, qui a été réhabilité et fait l'objet de travaux de mise en conformité, accueille trois salles mutualisées, dont une cuisine, deux salles d'activités et de réunions. Ensemble et solidaires, ainsi que Citadanse, Amazigh et l'AAOP, qui étaient jusqu'alors situées rue Gérard

Philippe dans des locaux appartenant à la paroisse et devant être libérés, ont elles aussi emménagé à Renaudie. Le Mouvement de la Paix, Cormi (Coordination des ressortissants maliens en Isère) et Racines (Collectif pour la connaissance et la valorisation de la culture noire) partagent désormais le même bureau. La Maison de la culture portugaise a elle aussi intégré le bâtiment. Quant à l'association France Russie CEI, des locaux plus spacieux ont été mis à sa disposition place de la République. Seule Authentic Color (association de graffeurs), qui a besoin d'un espace extérieur pour ses activités, est en attente de relocalisation. Disposant ainsi d'un lieu pérenne, mis à disposition par la ville, ces associations bénéficient d'une nouvelle dynamique ♦ EC

■ Inauguration

Espace

L'espace associatif Renaudie sera inauguré mercredi 2 mars à 18 h 30 ♦



Faites-vous des films !

Le concours Créativité et Tic fait peau neuve et se tourne résolument vers la vidéo. Une nouvelle formule plus en phase avec les pratiques en vogue et un nouveau nom : CréaTic.

Le ton est donné ! L'appel à création numérique est lancé : à vos caméras et appareils photos numériques, tablettes et autres smartphones ! Ouvert à tous les Martinérois, enfants dès 7 ans, jeunes et adultes, en solo, en groupe ou en famille, le concours CréaTic met cette année l'accent sur la vidéo. Un thème est proposé, "Moins jeter, la bonne idée !", en lien avec la campagne MétroTri, mais il est également possible de laisser parler son imagination en s'orientant vers un tout autre thème choisi librement.

Inscriptions

Et infos

Retrouvez le règlement et la fiche d'inscription sur le site de la ville (saintmartindheres.fr) onglet culture, rubrique Mon Ciné et sur Facebook : Pôle Jeunesse Smh ♦

À vos créations !

Afin de conseiller et d'aider celles et ceux qui le souhaitent dans la réalisation de leur œuvre, des professionnels de l'Atelier numérique de la MJC Pont-du-Sonnant (maison de quartier Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brossolette) sont à la disposition des participants au concours.

Les créations sont à rendre au plus tard le vendredi 29 avril* auprès de l'Atelier numérique (maison de quartier Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brossolette, les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h ou par mail (creatic@saintmartindheres.fr) avec la fiche de présentation du projet et les autorisations de prise de vue et de diffusion pour les majeurs et les mineurs. Trois prix seront décernés

et les lauréats seront récompensés par une tablette pour le projet arrivé en tête, un stage de formation à la Maison de l'image pour le deuxième et une caméra sport pour le troisième primé.

*Auprès de l'Atelier numérique (maison de quartier Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brossolette ; du Pôle jeunesse (40 avenue Benoît Frachon) ; Service animation enfance (44 avenue Benoît Frachon).



Un concours pour créer, échanger et partager

Le concours Créativité et Tic a été créé il y a quatorze ans par la ville et la MJC Pont-du-Sonnant pour favoriser l'accès aux outils multimédias et inciter les Martinérois à s'en emparer afin de créer, échanger et partager leurs savoirs numériques. Aujourd'hui, bien que l'accès au multimédia se soit largement répandu et démocratisé, le concours vise toujours à faciliter l'accès aux nouvelles technologies au plus grand nombre et aux personnes qui en sont le plus éloignées. Cette année, il prend également de nouvelles dimensions. Il s'agit tout autant de sensibiliser au bon usage des outils multimédias en perpétuelle évolution et toujours plus "pointus", d'accompagner le public à leur (bonne) utilisation que d'aborder par le biais du concours des thématiques en lien avec les grands enjeux de notre société, comme c'est le cas cette année avec le tri.



■ ATELIERS NUMÉRIQUES

C'est gratuit, ouvert à tous, les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h à la maison de quartier Gabriel Péri.

> **Samedi 6 février, RobotLab** : venez bricoler de nouveaux robots

> **Vendredi 12 et samedi 13 février, FashionLab** : customisez vos habits pour Carnaval !

> **Vendredi 19 et samedi 20 février Réseaux sociaux** : apprenez à maîtriser Facebook, Twitter, Instagram...

> **Vendredi 26 février, CréaTic** : l'atelier vous aide à monter vos vidéos pour le concours.

> **Samedi 27 février, Gamelab** : petit déjeuner et test de jeux.

> **Vendredi 4 et samedi 5 mars WritingLab** : réalisation d'un recueil de poésie au format numérique ♦

■ EN DEHORS DES ATELIERS

Jeux vidéo en libre accès, formation aux logiciels, mise à disposition de matériel informatique et conseils de professionnels ♦

■ NORA BENGRI



État de grâce

À 20 ans, Nora Bengrine a réalisé son rêve d'enfant : concourir pour Miss France. Un rêve qui s'est concrétisé bien au-delà de ses espérances puisqu'elle a fait partie des douze finalistes. Un succès qu'elle savoure, sans pour autant céder au chant des sirènes.

« Depuis toute petite, le concours de Miss France était un rendez-vous annuel que je ne manquais jamais. Mais je me contentais d'admirer... » Nora Bengrine était loin d'imaginer qu'elle se retrouverait sur le podium quelques années plus tard. Sur les conseils de sa maman et d'une amie, elle s'est finalement lancée. Après avoir franchi les trois étapes préalables (miss Isère 2014, miss Dauphiné 2015, miss Rhône-Alpes 2015), la jeune fille a vécu un séjour hors du commun, dont elle est revenue enchantée : « Tahiti, c'est un rêve, les habitants nous ont accueillis à bras ouverts. » Si elle craignait d'avoir le blues, à des milliers de kilomètres



de ses proches, elle n'en a guère eu le temps, absorbée par le rythme effréné du programme quotidien (les deux dernières semaines ont été consacrées aux répétitions de 9 h à 19 h). « Le soir de l'élection, j'ai été envahie par un tourbillon d'émotions, j'étais en plein doute jusqu'à ce que le verdict tombe. Lorsque j'ai appris que je faisais partie des douze finalistes, d'emblée, j'ai pensé à toute ma famille et à tous ceux qui m'ont soutenue. » Depuis, ses proches lui disent que cette expérience lui a beaucoup apporté en maturité. Suite à l'élection, Nora a été très sollicitée. Elle reçoit de très nombreux messages de soutien sur les réseaux sociaux et il n'est pas rare qu'on la reconnaisse dans la rue. La jeune fille a rencontré des élus départementaux et régionaux, a eu des propositions pour faire du mannequinat et a même été sollicitée par des compagnies d'aviation pour lui proposer d'être hôtesse de l'air. De quoi perdre ses repères. Mais Nora est redescendue de son nuage et a repris le cours de sa vie. Si elle éprouve beaucoup de fierté, consciente du chemin qu'elle a parcouru, elle est restée la

même. Une jeune fille souriante, avenante et débordante d'énergie ! Nora est revenue sur les bancs de l'université, en deuxième année de langues étrangères appliquées. Des langues qu'elle pratique depuis l'école primaire, en CE2, où elle a appris l'italien puis, au collège Edouard Vaillant, où elle a intégré une classe européenne et parfait sa maîtrise de l'anglais et de l'italien. Des compétences qu'elle souhaiterait allier avec sa passion pour les voyages en devenant hôtesse de l'air. Comme toutes les jeunes filles de son âge, elle aime sortir entre amis, aller au cinéma. Active, elle fréquente une salle de sport, fait du vélo et elle adore cuisiner, surtout la pâtisserie. « Je suis aussi très investie dans le milieu associatif, en tant que bénévole pour les Restos du cœur, ainsi que pour une autre association de collecte alimentaire. » Très affectée par les décès de Luc Pouvin et de Greg Baharizadeh, dont elle était amie, elle participe également au collectif Agir pour la paix. Une façon d'œuvrer à son échelle à un monde plus fraternel. Car rien n'est impossible, Nora en est convaincue ♦ EC

■ PATRICK BOIS



Sur la route du rock

Discret et passionné, Patrick Bois, alias Pat, balade sa guitare depuis plus de trente ans sur la scène rock grenobloise. Un beau parcours artistique pour ce musicien averti qui a fait de la musique sa priorité.

Dès qu'il a eu une guitare dans la main, Patrick Bois a su que la musique allait être la grande histoire de sa vie et malgré les déboires rencontrés parfois, il n'a jamais lâché son instrument fétiche. Sa première guitare justement, il la reçoit des mains de sa sœur à 10 ans, tandis que sa maman lui offre une méthode d'apprentissage. Et là, c'est

le coup de foudre ! Il apprend la musique à l'oreille et s'entraîne tous les jours. À 15 ans, il forme un groupe avec des copains de quartier, ils s'attellent aux reprises des groupes de rock emblématiques, qui bercent les oreilles de Patrick depuis longtemps, telles que Led Zepellin, Pink Floyd, Deep Purple... À ses débuts Patrick ne chante pas, il est le guitariste des différentes formations qui vont ponctuer sa vie de rockeur. Il va créer son premier groupe professionnel à 26 ans, avec des amis de quartier, tous des passionnés de rock. June Bratz fait alors son apparition sur la scène rock locale et nationale... « Ce premier groupe a plutôt bien marché au début, c'était grisant et passionnant » raconte Patrick, avec une pointe de nostalgie dans la voix, surtout lorsqu'il se souvient de ses premières grandes scènes à Lyon, au Summum de Grenoble, à Marseille, ou encore à Bourges lors du festival. « On tournait vraiment bien, on a même failli signer chez Virgin, mais le chanteur s'est désisté... Un rendez-vous manqué avec le succès peut-être, après le groupe s'est séparé. » Mais rien n'arrête ce rockeur invétéré, et une nouvelle aventure musicale s'ouvre à lui avec le groupe Jpex et un album remarqué par la presse et le public, *Overmars*. Retour sur scène pour Patrick, 2 000 albums vendus, des rencontres passionnantes, comme Sylvie, la fondatrice du groupe Brigitte, des festivals aussi avec Rocktambule ou Rock en scène. Patrick caresse l'espoir de pouvoir vivre uniquement de sa musique mais encore une fois le groupe se sépare. Qu'importe, cela ne va pas décourager ce musicien aguerri, il décide donc de commencer une carrière solo. Patrick Bois devient alors Pat, auteur, compositeur et interprète, entouré de deux musiciens, Anne-Marie Ferrante, à la basse et Christian Vittoz à la batterie. En 2012, Pat enregistre un album, *La solution extraordinaire* réalisé par le batteur des Sinsemilia. Lui et ses acolytes se retrouvent une fois par semaine à la Bobine pour répéter : « On essaye de tourner mais les temps sont

durs, on s'est produit au Pin, à côté de Charavines, dans différents bars de Grenoble également et normalement on devrait jouer à l'Espace culturel René Proby la saison prochaine. » Un enregistrement en live est également prévu au Ciel à Grenoble, « ainsi cela me permettra d'avoir une maquette à présenter aux salles ». Pat a quelques difficultés à se « vendre » auprès des salles, c'est un exercice difficile qui prend en plus beaucoup de temps. Il a aussi composé la musique du film *Le lac aux icebergs* de Claude Andrieux, « un travail très intéressant », précise-t-il.

À 56 ans, Patrick Bois est toujours animé par l'envie de jouer, de chanter, d'être sur scène. La musique est omniprésente dans sa vie. Nostalgique parfois d'une époque où il a flirté avec le succès, Pat n'a rien perdu de sa rock attitude et reprend chaque jour sa guitare avec toujours autant de passion ♦ GC

Pour découvrir Pat, rendez-vous au bar le Mailly's à Grenoble, le 1^{er} avril.





**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX
TRV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

CK PEINTURE

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

Tél. 04.76.25.05.05

3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

C'sk Nettoyage

Entretien et nettoyage
Professionnels et particuliers
04 76 00 05 25

Centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15

Centre de secours : 18

Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40

SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Conciliateur de justice

Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin, un propriétaire, une entreprise, un fournisseur, peut le solliciter gratuitement. La démarche de conciliation est particulièrement conseillée en préalable à toute action judiciaire au civil.

Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale.
Tél. 04 76 60 73 73.

Candidatures

Emplois d'été 2016

La ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances (juin à fin août). Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés.

Les missions seront les suivantes : agents de vestiaires, d'entretien des plages à la piscine municipale (sous réserve) ; agents de service restauration et entretien, gardien du centre, uniquement le week-end, travaux de maintenance au centre du Murier.

Deux possibilités pour déposer sa candidature :

- Par courrier, adressé à Monsieur le maire, Direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise Croizat.
- En retirant un imprimé de candidature à la Direction des ressources humaines, 34 avenue Benoît Frachon, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée.

Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 25 mars 2016, il est recommandé de postuler rapidement. Toutes les candidatures seront étudiées après cette date.

Les candidatures des personnes n'ayant jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinées en priorité.

Titulaires du Bafa

Par ailleurs, les personnes titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation des enfants et des adolescents pendant la période estivale, devront adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire, accompagnée d'un CV avant le 30 mars 2016.

Passeports, cartes d'identité

Les vacances se préparent

L'hiver n'est pas encore fini, mais il est peut-être déjà temps de s'atteler à la préparation des vacances estivales. Pour ce faire, il est important de s'assurer de posséder des titres d'identité en cours de validité.

Quelques rappels :

- Pour sortir du territoire national tout en restant dans l'espace Schengen, une carte nationale d'identité en cours de validité est obligatoire, même pour les nourrissons.
- Pour sortir de l'espace Schengen, un passeport en cours de validité est obligatoire, même pour les nourrissons.
- Pour toutes questions relatives aux règles d'entrée et de séjour des Français à l'étranger, il est important de consulter le site internet du ministère des Affaires étrangères. Ces règlements étant susceptibles d'être modifiés du jour au lendemain, il importe de se tenir informé.
- Les cartes nationales d'identité délivrées à des adultes après le 1^{er} janvier 2004 sont automatiquement prolongées de 5 ans sans que leur détenteur n'ait de démarche particulière à faire. Néanmoins, cette règle ne s'applique que sur le territoire national, il est donc conseillé de faire renouveler les cartes arrivées à échéance afin de voyager en toute tranquillité.
- Il est recommandé de ne pas attendre pour faire établir ses titres d'identité. À compter du mois de mars, les délais de production des titres par les services de l'Etat s'allongent...

Recensement de la population

Jusqu'au 27 février

Se faire recenser est un geste civique. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune.

Pas besoin de se déplacer

Lancée le 21 janvier, la campagne de recensement se poursuit jusqu'au 27 février. Durant cette période, les personnes recensées recevront la visite d'un agent recenseur recruté par la mairie qui se présentera à domicile, muni de sa carte officielle qu'il doit présenter (voir aussi photo de l'ensemble des agents recenseurs sur *SMH Mensuel* de janvier 2016, page 10).

Au choix : internet ou questionnaire papier

L'agent recenseur remet aux habitants concernés un identifiant permettant de se faire recenser en ligne ou, au choix, un questionnaire papier à remplir concernant le logement et les personnes y résidant. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Les informations personnelles sont protégées

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est habilité à exploiter les questionnaires, ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les noms et adresses des personnes recensées sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires les noms et adresses ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Aussi, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Plus d'infos sur : www.le-recensement-et-moi.fr

Installation

Compteurs électriques Linky

De mars 2009 à mars 2011, ERDF, filiale d'EDF gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, a mené une phase expérimentale d'installation de 300 000 compteurs communicant Linky dans l'agglomération lyonnaise et en Indre-et-Loire. Depuis le mois de décembre 2015, l'entreprise est entrée en phase de déploiement, prévoyant, d'ici fin juin 2017, la pose de 3 millions de compteurs, dont 570 000 en Isère. L'objectif final étant d'en installer 35 millions d'ici fin 2021.

À Saint-Martin-d'Hères, le remplacement des anciens compteurs par le nouveau compteur Linky a débuté mi-décembre. Au total 18 000 foyers et entreprises en seront pourvus. Erdf précise que la pose et le nouveau boîtier sont gratuits.

Des courriers personnalisés, précisant les coordonnées de l'entreprise de pose, le numéro vert d'assistance Linky (0800 054 659) et le site Internet (www.erdf.fr/link), sont envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date d'installation de leur nouveau compteur.

École municipale des sports jeunes

Hiver'Sports

Dans le cadre de l'École municipale des sports (EMS), le service des activités physiques et sportives propose pour les vacances de février (du 15 au 26 février) des animations sportives pour les adolescents de 14 à 17 ans et les jeunes adultes de 18 à 25 ans.

Des activités gratuites

Entretien physique, jeux de renvoi (badminton, tennis de table), escalade, musculation, fitness et futsal.

Renseignements et inscriptions auprès des éducateurs et animateurs sportifs à l'espace Voltaire. Tél. 04 76 24 77 69. Service des activités physiques et sportives (tél. 04 56 58 92 88).

En route pour les pistes !

Sorties ski alpin à la journée (départ à 10 h, retour à 18 h) aux 7 Laux du lundi 15 au vendredi 19 février.

Participation financière : 14 € Martinérois, 36 € non Martinérois, avec prêt de matériel (ski, chaussures, casque). 12 € Martinérois, 30 € non Martinérois, avec matériel personnel (casque obligatoire).

Renseignements : auprès des éducateurs et animateurs sportifs à l'espace Voltaire. Tél. 04 76 24 77 69 et auprès du service des sports 04 56 58 92 87.

Inscriptions : à partir du 8 février au service des activités physiques et sportives, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.





// DEVENEZ ACTEUR COMPLICE //
// CONTACT & INSCRIPTION //

JULIE PEYRIN
→ Tél. 06 51 87 38 44
→ mediation@compagnie-acte.fr

COMPAGNIE ACTE
Suivez l'actualité sur notre site web et sur facebook
→ compagnie-acte.fr

L'HEURE BLEUE
Retrouvez toutes les infos sur :
→ smh-heurebleue.fr

LIEU D'ÊTRE

Manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter










SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

Encore **+** de places de stationnement

ET TOUJOURS MOINS CHER !

NOUVEAU !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77